



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2014



Parc
naturel
régional

Oise - Pays de France

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

Les élus et le comité syndical en 2014

Collège des délégués des communes

Asnières-Sur-Oise :	Paule LAMOTTE Carine LECOANET	Lassy :	Jean-Pierre BLAIMONT Marie THILLIET
Apremont :	Daniel DOUCÉLIN Frédéric DUROSOY	Le Plessis-Luzarches :	Alain MELIN Estelle BENOIT
Aumont-en-Halatte :	Christel JAUNET Didier GROSPIRON	Luzarches :	Damien DELRUE Amandine DIUDAT
Avilly-Saint-Léonard :	Bertrand GUILLEMET Irène GRAZDA	Mareil-en-France :	Cédric MORVAN Vincent TOMKIEWICZ
Barbery :	Dimitri ROLAND Vincent BOUCHER	Montagny-Sainte-Félicité :	Sylvie GON Jeanne BOULANGER
Baron :	Julien BOCQUILLON Brice DE LA BEDOYERE	Montépilloy :	Patrice URVOY Laurent BLOT
Beaurepaire :	Philippe FROIDEVAL Thierry BENARD-DEPEAUPUIS	Mont-L'évêque :	Valéry PATIN Michelle LOZANO
Bellefontaine :	Alain RINCHEVAL Éric COLLIN	Montlognon :	Daniel FROMENT Benoît DESHAYES
Boran-Sur-Oise :	Philibert de MOUSTIER Jannick RONCIN	Mortefontaine :	Ghislain JONNART Christian LAMBLIN
Borest :	Bruno SICARD Vincent BACOT	Ognon :	Yves MENEZ Gilbert PERRIER
Brasseuse :	Maxime ACCIAI Robert FEYT	Orry-la-Ville :	Véronique JUND Laurence AUGUSTE
Chamant :	William LESAGE Patricia BOWMAN	Plailly :	Géraldine BYCZINSKI Sophie LOURME
Chantilly :	Frederic SERVELLE Éric WOERTH	Pont-Sainte-Maxence :	Arnaud DUMONTIER Bernard FLAMANT
Châtenay-en-France :	Jacques RENAUD Nicolas MOREAU	Pontarmé :	Alain BATTAGLIA Judith NEVES
Chaumontel :	Betty HUYLEBROECK Evelyne POIGNON	Pontpoint :	Jean-Paul LHERMITTE Christophe ALVARES
Courteuil :	François DUMOULIN Geneviève MATHIS	Précy-Sur-Oise :	Bertrand BAECKEROOT Adeline SCHULD
Coye-La-Forêt :	François DESHAYES Gérard PINEAU	Raray :	Emmanuel DE LA BEDOYERE Nicolas DE LA FOURNIERE
Creil :	Loubina FAZAL Yvette FOURRIER-CESBRON	Rhuis :	Frédéric MALLIE Michel DUCHOSSOY
Epinay-Champlatreux :	Emmanuel DE NOAILLES Michèle CLAUDE	Roberval :	Hervé RENAULT Sylvie LECLAIR
Ermenonville :	Philippe CRESPIN Jean-François MOULIN	Rully :	Jean-Claude CARBONNIER Sophie TORDEUR
Fleurines :	Guy NODON Michel CAILLOUX	Saint-Maximin :	Daniel DERNIAME Annick LEFEZ
Fontaine-Chaalis :	Alexis PATRIA Hervé LECOEUR	Senlis :	Pascale LOISELEUR Julie BONGIOVANNI
Fosses :	Pierre BARROS Dominique DUFUMIER	Seugy :	Geneviève EULLER Catherine GEHAN
Gouvieux :	Patrice MARCHAND Aline VOEGELIN	Survilliers :	Jean-Noël MOISSET Alain VERON
Jagny-Sous-Bois :	Thierry FISSON Amandine LE MOAL	Thiers-Sur-Theve :	Patrice MENERAT Agnès BAGATO
La Chapelle-en-Serval :	Marie-Claire GIBERGUES Daniel DRAY	Ver-Sur-Launette :	Yves CHERON Sylvia MOREAU
Lamorlaye :	Michel MADELEINE Odile RAPELLO-BERTRAND	Verneuil-en-Halatte :	Jean-Pierre VAN GERSDAELE Christian LAMOUR

Collège des délégués des communes (suite)

Viermes :	Géraldine GUIGUENO Gérard ALLART	Villiers-le-Sec :	Patrick DEZOBRY Eric MONMIREL
Villers-Saint-Frambourg :	Géraud MADELAINE Laurent NOCTON	Vineuil-Saint-Firmin :	Jean-Pierre MALAQUIN André GILLOT
Villeneuve-Sur-Verberie :	Emmanuel RAMBURE-LAMBERT Laurent SAINT-AUBIN		

Collège des délégués des régions

Claude GEWERC, Président du Conseil régional de Picardie
 Béatrice LEJEUNE, Vice-Présidente du Conseil régional de Picardie
 François VEILLERETTE, Vice-Président du Conseil régional de Picardie
 Fabrice DALONGEVILLE, Conseiller Régional de Picardie
 Thierry BROCHOT, Conseiller Régional de Picardie
 Jean-Paul HUCHON, Président du Conseil régional d'Ile-de-France ou son représentant Alain AMEDRO Vice-Président
 Emmanuel MAUREL, Vice-Président du Conseil régional d'Ile-de-France
 Christiane ROCHWERG, Conseillère régionale d'Ile-de-France

Collège des délégués des départements

Yves ROME, Président du Conseil Général de l'Oise ou son représentant Joseph SANGUINETTE Vice-Président
 Jean-Paul DOUET, Vice-Président du Conseil Général de l'Oise
 Jérôme FURET, Conseiller Général de l'Oise
 Michel DELMAS, Conseiller Général de l'Oise
 Daniel DESSE, Vice-Président du Conseil Général du Val d'Oise
 Patrick DECOLIN, Conseiller Général du Val d'Oise

Le Bureau**Président :**

Patrice MARCHAND, Maire de Gouvieux

Vice Président :

Claude GEWERC, Président du Conseil régional de Picardie
 Christiane ROCHWERG, Conseillère régionale d'Ile-de-France
 Jean-Paul DOUET, Vice-Président du Conseil Général de l'Oise
 Daniel DESSE, Vice-Président du Conseil Général du Val d'Oise
 Alexis PATRIA, Maire de Fontaine-Chaalis
 Jacques RENAUD, Maire de Châtenay-en-France

Les autres membres :

Béatrice LEJEUNE, Vice-Présidente du Conseil régional de Picardie
 François VEILLERETTE, Vice-Président du Conseil régional de Picardie
 Thierry BROCHOT, Conseiller Régional de Picardie
 Fabrice DALONGEVILLE, Conseiller Régional de Picardie

Jean-Paul HUCHON, Président du Conseil régional d'Ile-de-France ou son représentant Alain AMEDRO Vice-Président
 Emmanuel MAUREL, Vice-Président du Conseil régional d'Ile-de-France
 Yves ROME, Président du Conseil Général de l'Oise ou son représentant Joseph SANGUINETTE Vice-Président
 Jérôme FURET, Conseiller Général de l'Oise
 Michel DELMAS, Conseiller Général de l'Oise
 Patrick DECOLIN, Conseiller Général du Val d'Oise
 Alain BATTAGLIA, Maire de Pontarmé
 Pascale LOISELEUR, Maire de Senlis
 Géraud MADELAINE, Conseiller municipal de Villers-Saint-Frambourg
 YVES CHERON, Maire de Ver-sur-Launette
 Daniel FROMENT, Maire de Montlognon
 Frédéric SERVELLE, Maire adjoint de Chantilly
 Jean-Pierre VAN GEERSDAELE, Maire adjoint de Verneuil-en-Halatte
 Damien DELRUE, Maire de LUZARCHES
 Paule LAMOTTE, Maire adjointe d'Asnières-sur-Oise
 Alain RINCHEVAL, Maire adjoint de Bellefontaine

Ont participé aux réunions de travail (avec voix consultative), les représentants de :

Abbaye de Royaumont • Abbaye Royale du Moncel • Agence Départementale de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie • Agence de l'eau Seine-Normandie • Agence d'urbanisme Oise-la-Vallée • AIRPARIF • AP3F • Atmo Picardie • Amis de la Terre du Val d'Ysieux • Association des entraîneurs de chevaux de course au galop • Association du Pavillon de Manse • AU5V • Centre Ornithologique de la Région d'Ile-de-France • Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement • Centre Régional de la Propriété Forestière Picardie / Nord Pas de Calais • Centre Régional de la Propriété Forestière d'Ile-de-France / Centre • Chambre d'Agriculture de l'Oise • Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise • Chambre Interdépartementale d'Agriculture Versailles Val d'Oise Yvelines • Chambre Interdépartementale de Commerce et d'industrie d'Ile-de-France • Chambre des Métiers de l'Oise • Chambre des Métiers du Val d'Oise • Comité Départemental du Cyclotourisme de l'Oise • Comité Départemental d'Equitation du Val d'Oise • Comité Départemental de Randonnée Pédestre de l'Oise • Comité Départemental de Randonnée Pédestre du Val d'Oise • Comité Départemental du Tourisme Equestre de l'Oise • Comité Départemental de Tourisme Equestre du Val d'Oise • Oise Tourisme • Comité Départemental du Tourisme et des Loisirs du Val d'Oise • Communauté d'Agglomération Creilloise • Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne • Communauté de Communes Cœur Sud Oise • Communauté de Communes Carnelles Pays de France • Communauté de Communes du Pays du Valois • Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte • Communauté de Communes du Pays de France • Communauté de Communes des 3 forêts • Communauté de Communes Pierre Sud Oise • Communauté de Communes La Ruraloise • Communauté de Communes Roissy Porte de France • Conseil Architecture Urbanisme et Environnement du Val d'Oise • Conseil Architecture Urbanisme et Environnement de l'Oise • Conservatoire Botanique national du Bassin Parisien • Conservatoire Botanique national de Bailleul • Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie • Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques • Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales de l'Oise • Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Val d'Oise • Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile-de-France • Direction Régionale des Affaires Culturelles de Picardie • Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt d'Ile-de-France • Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt Picardie • Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement • EDF GDF Distribution • Entente Oise Aisne • Fédération Départementale des Chasseurs de l'Oise • Fédération des Chasseurs Essonne/Val d'Oise/Yvelines • Fédération du Val d'Oise pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique • Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de l'Oise • Fondation du Patrimoine de Picardie • Fondation du Patrimoine du Val d'Oise • France Galop • Haras Nationaux • Institut de France Domaine de Chailly • Institut de France Domaine de Chantilly • INERIS • Inspection Académique de l'Oise • Inspection Académique du Val d'Oise • La SYLVE • Nord Picardie Bois • Office National des Forêts • Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage • Office du Tourisme de Chantilly • Maison du tourisme de l'agglomération Creilloise • Office du Tourisme d'Ermenonville • Office du Tourisme de Luzarches • Office du Tourisme municipal de Pont-Sainte-Maxence • Office du Tourisme de Senlis • Office du Tourisme de Verneuil-en-Halatte • Office du Tourisme de Viarmes • Office du Tourisme Pierre Sud Oise • Syndicat d'Initiative d'Asnières-sur-Oise • Parc Astérix • Picardie Nature • Préfecture de Région Ile-de-France • Préfecture de Région Picardie • Préfecture de l'Oise • Préfecture du Val d'Oise • Rectorat d'Amiens • Réseau de Transport d'Electricité • SAFER Ile-de-France • SANEF • SAFHEC • Service Départementale d'Architecture et du Patrimoine de l'Oise • Service Départementale d'Architecture et du Patrimoine du Val d'Oise • SIAE de la Thève • Syndicat de la Nonette • SICTEUB Thève et Ysieux • SIABY • SNCF • Syndicat des propriétaires Forestiers et Sylviculteurs du Val d'Oise • UNICEM • Union des Amis du Parc naturel régional Oise - Pays de France • Val d'Oise Environnement • Forestier privés de l'Oise • Les Amis de la Terre du Val d'Ysieux • Directions Départementales des Territoires • Direction Régionale et Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement • Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement • Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie.

Le territoire du Parc

QUELQUES CHIFFRES

60 000

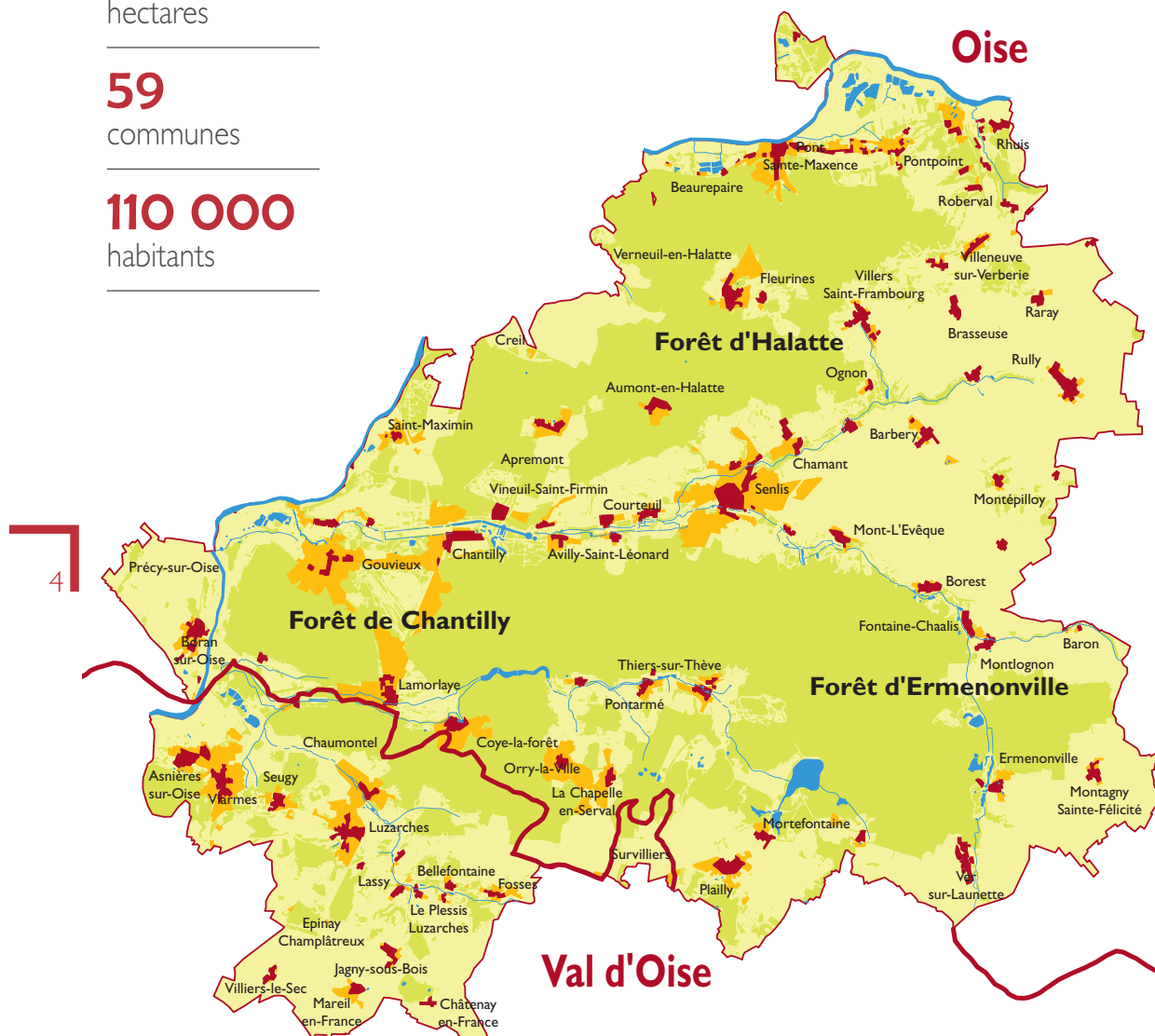
hectares

59

communes

110 000

habitants



Apremont • Asnières-sur-Oise • Aumont-en-Halatte • Avilly-Saint-Léonard • Barbary • Baron • Beaupaire • Bellefontaine • Boran-sur-Oise • Borest • Brasseuse • Chamant • Chantilly • Châtenay-en-France • Chaumontel • Courteuil • Coye-la-Forêt • Creil • Épinay-Champlâtreux • Ermenonville • Fleurines • Fontaine-Chaalis • Fosses • Gouvieux • Jagny-sous-Bois • La Chapelle-en-Serval • Lamorlaye • Lassy • Le Plessis-Luzarches • Luzarches • Mareil-en-France • Mont-L'Évêque • Montagny-St-Félicité • Montépilloy • Montlognon • Mortefontaine • Ognon • Orly-la-Ville • Plailly • Pont-Sainte-Maxence • Pontarmé • Pontpoint • Précy-sur-Oise • Raray • Ruis • Roberval • Rully • Saint-Maximin • Senlis • Seugy • Surveilliers • Thiers-sur-Thève • Verneuil-en-Halatte • Ver-sur-Launette • Viarmes • Villeneuve-sur-Verberie • Villers-Saint-Frambourg • Villiers-le-Sec • Vineuil-Saint-Firmin

Sommaire

Institutionnel



P. 7 ORGANISATION ET MOYENS DU PARC

- Le syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Oise - Pays de France
- Synthèse des avis
- Révision de la Charte

Environnement et milieux naturels



P. 12 MAÎTRISER L'ÉVOLUTION DU TERRITOIRE

- Garantir l'intégrité et la continuité des espaces naturels

P. 14 PRÉSERVER PAR UNE GESTION DURABLE LA RICHESSE ET LA DIVERSITÉ DU PATRIMOINE NATUREL

- Tendre vers une gestion durable des espaces naturels
- Préserver, restaurer et gérer les milieux naturels d'intérêt écologique et promouvoir une gestion adaptée et équilibrée de la faune
- Gérer durablement les ressources naturelles

Patrimoine historique et culturel



P. 33 METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL

- Permettre une meilleure connaissance du patrimoine historique et culturel
- Favoriser la protection, la réhabilitation et la valorisation du patrimoine historique et culturel

Urbanisme / Architecture / Paysage



P. 38 PRÉSERVER LA QUALITÉ ET LA SPÉCIFICITÉ DES PAYSAGES NATURELS ET BÂTIS DU TERRITOIRE

- Intégrer la préoccupation paysagère dans la gestion des espaces et des éléments naturels et bâtis

P. 49 METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE PAYSAGÈRE ET URBAINE DU PARC

- Développer des outils de maîtrise de l'évolution du territoire
- Inscrire la maîtrise de l'évolution du territoire dans les documents d'urbanisme

Développement économique



P. 54 PROMOUVOIR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE QUALITATIF ET DURABLE DU TERRITOIRE

- Promouvoir un développement économique maîtrisé et respectueux de l'environnement et de l'identité du territoire

Tourisme



P. 56 VERS UN TOURISME CULTURE/NATURE MAÎTRISÉ

- Gérer l'accueil du public dans les espaces naturels
- Améliorer l'accueil du public

Communication et sensibilisation



P. 62 INFORMER ET SENSIBILISER LE PUBLIC

- Informer et faire participer les habitants aux projets
- Mener des actions de sensibilisation
- Accueillir les enfants et les sensibiliser à l'environnement et au patrimoine

P. 70 LE PARC : UN LIEU DE SUIVI, D'ÉCHANGES, DE FORMATION, DE RECHERCHE, D'EXPÉRIMENTATION

- Mettre en place un pôle de formation, de recherche et d'expérimentation



6

INSTITUTIONNEL

Vie du syndicat mixte

Le syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Oise – Pays de France

L'année 2014 a été marquée par le renouvellement des instances du Parc, suite aux élections municipales.

■ Le Comité syndical s'est réuni à 6 reprises (dont une réunion sans quorum) :

- Le 20 janvier et 28 janvier : Débat d'orientations budgétaires, ouverture des heures de vacation
- Le 12 mars : Programme d'actions 2014 - 1^{er} volet, comptes administratifs 2013, comptes de gestion 2013, budgets primitifs 2013, prolongation du poste de chargée d'études "Pays d'art et d'histoire", adhésion à un organisme d'œuvres sociales, attribution de la marque Parc "Accueil du Parc naturel régional Oise-Pays de France" aux hébergements
- Le 24 juin : Réinstallation du comité syndical, désignation des élus municipaux au Bureau
- Le 6 octobre : Second volet du programme d'actions 2014, décisions modificatives, point d'avancement sur l'avant-projet de Charte, augmentation des heures de vacation, délégation de pouvoirs du Comité syndical au Président, délégation de pouvoirs du Comité syndical au Bureau, Présidence du Comité de pilotage Natura 2000 "Trois Forêts et bois du Ro", désignation des représentants du Parc dans les organismes extérieurs, indemnités du Président, mise en place des commissions, appel à manifestation d'intérêt pour une candidature au prochain programme Leader.
- Le 12 novembre : Validation de l'avant-projet de Charte, indemnité de conseil allouée au receveur municipal, avis sur le projet de liaison ferrée Roissy-Picardie.

■ **Le Bureau, quant à lui, s'est réuni à 6 reprises**, les 7 janvier, 4 mars, 11 mars, 24 juin, 22 septembre, et 30 octobre. Il a examiné 39 dossiers. Il a notamment rendu 7 avis sur des projets ou des documents d'urbanisme.

Outre la préparation des comités syndicaux et les avis, le Bureau est amené à statuer sur la mobilisation des différents fonds.

■ Suite à l'installation du Comité syndical et du Bureau, les 10 commissions ont fait l'objet elles-aussi d'un renouvellement. Des Présidents et Vice-Présidents de commission ont été désignés :

- Patrimoine naturel et réseaux écologiques : M. CHERON, M. BOUCHER, Mme LAMOTTE
- Ressources naturelles énergie climat : Mme JUNG, M. MADELEINE
- Patrimoine historique et culturel : M. DECOLIN, M. FLAMENT, M. URVOY
- Architecture, Urbanisme, Paysage : M. RENAUD, M. DRAY
- Agriculture/cheval : M. PATRIA, M. DE MOUSTIER
- Forêt/filière bois : M. LAMBLIN



CALENDRIER

Janvier à décembre 2014



COMMISSIONS

Toutes, Bureau, Comité syndical



CONTACT

Sylvie CAPRON

QUELQUES CHIFFRES

39

dossiers examinés
par le bureau

20

opérations proposées dans
les programmes d'actions

18

dossiers financés
par les fonds

COÛT DE L'ACTION
Fonctionnement



Vie du syndicat mixte

- Activités des entreprises : M. GILLOT
- Tourisme : M. DELRUE
- Communication/sensibilisation : Mme JAUNET, M. DRAY
- Administration et finances : M. BROCHOT

Au-delà des réunions de commission, le travail du Parc se fait par le biais de très nombreux comités de pilotage qui assurent, sur un plan opérationnel, la mise en œuvre des actions.

■ Éléments de budget :

Les dépenses pour le fonctionnement se sont élevées en 2014 à 1 314 781 €. Rappelons que les recettes proviennent à 20% des communes, 10% de l'Etat et 70% des Régions Picardie et Ile-de-France et des Départements de l'Oise et du Val d'Oise, réparties suivant une clé de répartition statutaire.

Le programme d'actions 2014 déposé auprès des Régions et des Départements, financeurs des programmes d'actions, a comporté 20 opérations, pour un coût global (participation des maîtres d'ouvrages comprise) de 1 285 983 €.

■ Équipe du Parc :

Départs/arrivées : Alexis GEORGETTE, Chargé de mission Natura 2000, a quitté ses fonctions le 1^{er} septembre 2014. Il n'est pas remplacé pour l'instant, faute de visibilité sur les crédits européens. Le contrat de Claire HANRION, Chargée de mission "Pays d'Art et d'histoire", a pris fin en novembre 2014.

MOBILISATION DES FONDS

■ Mobilisation du fonds "Études d'aménagement"

- Étude paysagère des sites d'extension de la zone d'activités de Plailly
- Tranche 1 de la mission de maîtrise d'œuvre pour la sécurisation de 2 itinéraires de vélo tout chemin
- Étude diagnostic architectural et patrimonial de 10 immeubles pour la mise en valeur du centre bourg de Luzarches

■ Mobilisation du fonds "Expertises environnementales"

- Mission supplémentaire pour l'inventaire et la caractérisation des zones humides de la Nonette
- Expertise relative à l'implantation d'un manège couvert en corridor écologique

■ Mobilisation du fonds "Patrimoine arboré" : 12 dossiers

■ Mobilisation du fonds "Intégration des bâtiments agricoles dans le paysage" : 1 dossier

CONVENTIONS

- Avenant au contrat local d'engagement contre la précarité énergétique du Val d'Oise

Synthèse des avis

Maîtriser l'évolution du territoire

Garantir l'intégrité et la continuité des espaces naturels

Le Parc développe une importante activité de conseils et est amené à rendre des avis sur des projets variés, tant en matière d'urbanisme, de construction, que d'infrastructures, d'installations classées, de carrières, etc.

Cette activité est essentielle, notamment au regard du premier objectif de la charte "maîtriser l'évolution du territoire". Elle requiert beaucoup de temps et d'énergie, dans un cadre relationnel souvent difficile, parfois conflictuel. Elle permet de faire évoluer les projets, voire d'amener dans certains cas leurs promoteurs à les reconsidérer. Elle a donc un impact fort sur l'évolution de notre territoire, même si elle reste peu visible par l'habitant qui ne voit que le résultat final (projet modifié ou non réalisation du projet).

Le tableau ci-dessous présente les principaux conseils et avis sur les dossiers importants du territoire. Il ne recense pas de façon exhaustive l'ensemble des conseils délivrés par les chargés de mission. Il ne traite pas non plus des avis techniques sur les documents d'urbanisme.

Il a vocation à illustrer l'action du Parc lors de la définition et/ou la conduite des projets importants pour le territoire.



CALENDRIER

Janvier à décembre 2014



COMMISSIONS

Toutes, Bureau



CONTACT

Sylvie CAPRON

■ INFRASTRUCTURES - TRANSPORT

- Projet d'autoroute ferroviaire atlantique : Observations
- Aménagement du carrefour RD 1016/RD201 dit de la Pierre Blanche : Quelques demandes d'informations complémentaires
- Création d'un passage inférieur à la RD 1016, accès sud à la zone commerciale à Saint-Maximin : Observations
- Projet de liaison RN31/RN2, désenclavement de la vallée de l'Automne : Observations
- Liaison ferrée Roissy/Picardie : Observations, demande d'inscription d'un biocorridor au futur contrat de Plan Etat/ Région.

■ CARRIÈRES

- Schéma départemental des carrières du Val d'Oise : Avis favorable
- Demande de modification des conditions de remise en état de la carrière "Les Dormants" à Saint-Maximin : Observations

QUELQUES CHIFFRES

7

dossiers

COÛT DE L'ACTION
Fonctionnement

**CALENDRIER**

Janvier à décembre 2014

**COMMISSIONS**

Toutes, Bureau, Comité syndical

**PARTENAIRES SPÉCIFIQUES**

Communes, Régions, Départements, État

**CONTACT**

Bénédicte GARCIA

Révision de la charte

La révision de la charte

Créé le 13 janvier 2004 et classé pour 12 ans, le Parc naturel régional a engagé sa procédure de révision de charte dès l'année 2010.

2014 a été l'année de la consolidation, de la finalisation et de la validation de l'avant-projet de Charte.

Après deux années d'études et de concertation avec les différents partenaires, une compilation des textes issus du travail des commissions thématiques du Parc a été adressée aux signataires de la Charte en septembre 2013.

De nombreuses réunions de concertation sur l'avant-projet de charte ont été organisées en fin d'année 2013 et début d'année 2014, avec les différents signataires et notamment avec les communes.

Suite à cette concertation, les thématiques relatives à l'aménagement du territoire, au logement, au développement économique et à l'agriculture ont été amendées ou réécrites.

Les documents concernant plus directement les communes (schémas d'orientations urbaines) ont été présentés, discutés et validés par les communes, et revus, le cas échéant, avec les nouvelles municipalités suite aux élections de mars 2014.

L'ensemble des documents cartographiques et des fiches techniques, constitutif de l'avant-projet de Charte, a été finalisé.

L'avant-projet de Charte a été validé par le Comité syndical le 12 novembre.

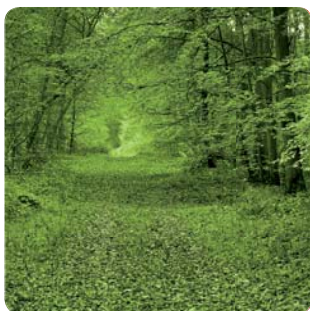
Les documents ont été transmis aux Régions. La Région Picardie a saisi la Préfecture de Région pour l'avis intermédiaire de l'Etat, comme le prévoit la procédure.

**COÛT DE L'ACTION****Fonctionnement****QUELQUES CHIFFRES****60**

réunions dont 41 en commune



ENVIRONNEMENT ET MILIEUX NATURELS

**CALENDRIER**

Janvier à décembre 2014

**COMMISSION**

Patrimoine naturel et réseaux écologiques

**CONTACT**

Jean-Luc HERCENT

Actions de préservation des corridors écologiques

Garantir l'intégrité et la continuité des espaces naturels

Conformément à l'article 1.2 de la charte, le Parc met en œuvre tous les moyens pour renforcer et améliorer l'efficacité des corridors écologiques et des liaisons biologiques identifiés au plan de référence de la charte. Pour cela, il réalise des études ou des expertises afin de connaître avec précision le fonctionnement de ces corridors écologiques et définir, en étroite concertation avec les communes, les propriétaires et les gestionnaires de ces espaces, les actions de préservation, de reconquête et de gestion.

Par ailleurs, le Parc veille à ce que des projets ne viennent pas remettre en cause des continuités écologiques. Il intervient lors de l'élaboration des projets d'aménagement et des documents de planification pour que les corridors écologiques soient pris en compte.

Le Parc demande aux communes en cours d'élaboration de PLU d'inscrire le corridor écologique avec un zonage propre et un règlement spécifique (clôture, constructions de bâtiments agricoles) dans leur document. En 2014, ce fut notamment le cas pour l'élaboration du PLU de Vineuil-Saint-Firmin et de Lassy.

Une réunion de travail a d'ailleurs été organisée avec la DDT du Val d'Oise sur la prise en compte des continuités écologiques dans les documents d'urbanisme.

L'équipe du Parc a, en outre, accueilli en stage un étudiant de Master II qui a travaillé sur l'identification des milieux ouverts du territoire du Parc ainsi que sur l'analyse de la fonctionnalité des corridors interforestiers à partir des données disponibles dans le système d'informations géographiques et de relevés de terrain.

Le Parc participe par ailleurs aux travaux du Collectif pour les bio-corridors picards. Ce collectif s'est mis en place suite à la réalisation d'une étude "Préserver, restaurer, gérer la trame interforestière en Sud-Picardie" par le Professeur Paul Tombal, étude réalisée à l'initiative de l'Association des Veneurs. Il réunit tous les acteurs engagés dans la préservation des continuités écologiques (associations, chasseurs, forestiers, etc.).



Ci-dessus, amélioration des conditions de circulation pour la faune sous l'autoroute A1

COÛT DE L'ACTION
Fonctionnement

QUELQUES CHIFFRES**8**

dossiers corridors suivis

Enfin, sur le plan national, le Parc a présenté son action lors d'une rencontre du groupe d'échange national "Trame verte et bleue" sur le thème "Trame verte et bleue et changement d'échelles : du SRCE au PLU". De plus, il a rédigé une fiche expérience pour le centre de ressources national TVB "Déclinaison des continuités écologiques identifiées dans la Charte du Parc naturel régional Oise-Pays de France dans des documents d'urbanisme intercommunaux et communaux".

■ **Corridor forêt d'Halatte / forêt de Chantilly :** Le Parc a accompagné le Conseil Général de l'Oise pour la création d'un écopont dans le cadre du projet de mise à deux fois deux voies de la RD 1330.

■ **Corridor forêt de Chantilly/forêt de Carnelle :** Le fonctionnement des corridors assurant les échanges entre le massif de Chantilly et le massif de Carnelle est perturbé par une urbanisation importante et des aménagements. Le Parc a accompagné un pépiniériste à Bellefontaine pour la mise en place d'une clôture.

■ **Corridor forêt de Chantilly/forêt d'Ermenonville :** Dans le cadre de ses actions en faveur de la restauration du patrimoine naturel, le Parc a fait intervenir le Chantier d'insertion pour dégager (déboisement) les abords du passage inférieur de l'A1 à la butte aux Gens d'Armes.

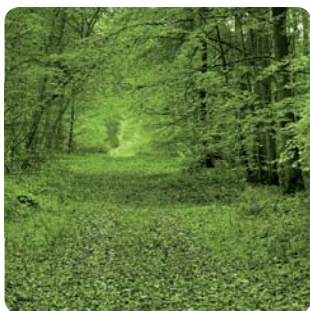
■ **Corridor forêt Halatte/massif de Compiègne :** Le Parc a transmis les informations relatives aux enjeux de continuités dans le cadre d'un projet de désenclavement de la vallée de l'Automne, porté par le Département de l'Oise.

■ **Corridor forêt de Chantilly/plateau de Thelle :** Une expertise a été réalisée à Boran-sur-Oise afin de préciser l'impact de la création d'un manège pour chevaux et de trouver des solutions qui satisfassent le porteur de projet et qui garantissent la fonctionnalité de la liaison reliectuelle.

■ **Politique foncière avec la SAFER :** 2 dossiers de préemption ont été proposés par la SAFER pour le compte des communes de Luzarches et de Chaumontel.



Actions de préservation des corridors écologiques



Mesures agro-environnementales territoriales

Tendre vers une gestion durable des espaces naturels

Pour répondre aux objectifs liés à la gestion des espaces agricoles, la Charte du Parc prévoit de proposer aux agriculteurs une adaptation de leurs pratiques au travers du développement "d'actions spécifiques faisant l'objet d'une juste rémunération". Ce type d'intervention est encadré par des règlements communautaires liés à la Politique agricole commune (PAC).

Ces règlements offrent la possibilité de définir un projet agro-environnemental (PAE) pour un territoire et pour un objectif prédéfini. Le PAE propose aux agriculteurs intervenant sur ce territoire la contractualisation de mesures agro-environnementales (MAE) permettant de répondre à l'objectif ciblé (engagements rémunérés portant sur une durée de 5 ans).

En 2014, le Parc a monté des projets agro-environnementaux pour 4 secteurs prioritaires de son territoire,

- le secteur dit "Nonette aval – entre Senlis et Chantilly" où sont identifiés des enjeux d'érosion des sols et qui inclut le corridor écologique entre le massif forestier d'Halatte et celui de Chantilly (corridor de Courteuil) ;
- l'Aire d'alimentation des Champs captants de Boran-Précy-sur-Oise où est identifié un enjeu "qualité de l'eau" ;
- le secteur dit "Prairies humides de la Thève - SIC" qui correspond aux zones agricoles du site Natura 2000 "Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville" ;
- le secteur dit "Prairies humides de la Thève - Extension" qui correspond aux zones agricoles situées dans le prolongement du site Natura 2000 "Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville".

- Sur le secteur "Nonette aval – entre Senlis et Chantilly" : aucune nouvelle contractualisation n'a été réalisée en 2014,
- Sur le secteur "Prairies humides de la Thève - SIC" : 1 contractualisation en 2014 pour 31,52 ha de surfaces en herbe,

- Sur le secteur "Prairies humides de la Thève – Extension" : 1 contractualisation passée en 2014 pour 19,5 ha de surfaces en herbe,
- Sur les champs captants de Boran-Précy-sur-Oise : pas de nouvelle contractualisation en 2014. Toutefois, l'animation s'est poursuivie (cf. fiche suivante).

Au total, pendant la période 2011-2014, sur les territoires dont le Parc est opérateur, ont été contractualisés, pour une enveloppe financière totale de 316 198 Euros :

- 245 ha de surfaces (surfaces en herbe, cultures, bosquets)
- 2 322 mètres de linéaires de haies
- 1 mare



Prairies de la Thève

CALENDRIER
Janvier à décembre 2014

COMMISSIONS
Patrimoine naturel et réseaux écologiques, Agriculture/Cheval

PARTENAIRES SPÉCIFIQUES
DRAAF Picardie, DDT de l'Oise, Chambre d'Agriculture de l'Oise, Conservatoire d'Espaces naturels de Picardie, Fédération départementale des Chasseurs de l'Oise

CONTACTS
Aurore BROCHARD
Jean-Luc HERCENT

COÛT DE L'ACTION

Fonctionnement pour le Parc

QUELQUES CHIFFRES

2

nouveaux contrats pour un total de 51 ha de surfaces en herbe engagées

Animation agricole sur l'aire d'alimentation des captages de Boran-Précy-sur-Oise

Tendre vers une gestion durable des espaces naturels

L'action porte sur l'accompagnement d'un groupe d'agriculteurs pour l'émergence d'un projet collectif permettant de répondre à leurs projets de développement économique et aux enjeux environnementaux du territoire, en particulier à l'enjeu de préservation de la ressource en eau des champs captants de Boran-Précy-sur-Oise.

Le collectif compte à ce jour 14 exploitations agricoles qui gèrent 1 246 ha au sein de la zone pertinente d'action (ZPA), soit 48% des surfaces agricoles de la ZPA.

Le projet est en cours d'élaboration. Il porterait sur une durée de 3 ans.

En 2014, l'action a consisté en :

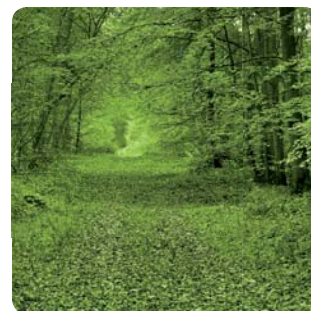
- la rédaction d'une synthèse de l'étude hydrogéologique et la réalisation d'un diagnostic de territoire mettant en évidence les enjeux ;
- l'exploitation des diagnostics environnementaux d'exploitation (analyse des pratiques agricoles au regard des enjeux) ;
- l'élaboration du projet (non finalisé fin 2014) et la recherche de partenaires pour la mise en œuvre des actions.

Un travail important d'animation a par ailleurs été réalisé, avec les agriculteurs :

- 4 diagnostics environnementaux d'exploitation supplémentaires réalisés en 2014
- Questionnaire en ligne pour préciser les attentes
- Montage des MAEC 2015 avec la définition d'objectifs à atteindre à 3 ans
- "Portes ouvertes" sur l'aménagement des corps de ferme organisées par la Chambre d'agriculture de l'Oise chez un agriculteur de la zone concernée
- Participation de 3 agriculteurs à la formation Nutrition des plantes organisée par la Chambre d'agriculture de l'Oise
- Rapprochement avec le projet Innovagr'eau porté par la Chambre d'agriculture de l'Oise pour la mutualisation des moyens d'animation

En outre, cette démarche a fait l'objet d'une communication et d'une valorisation :

- dans le cadre de l'enquête agro-écologie de la Fédération des Parcs
- lors du congrès des Parcs 2014
- dans le magazine "Soyons Parc" de janvier 2015



CALENDRIER
Janvier à décembre 2014

COMMISSION
Agriculture/cheval

PARTENAIRE SPÉCIFIQUE
Chambre d'agriculture de l'Oise

CONTACT
Aurore BROCHARD



Vue sur les champs captants de Boran-Précy-sur-Oise. Ils alimentent en eau potable plus de 83 000 habitants à partir d'une dizaine de forages.

QUELQUES CHIFFRES

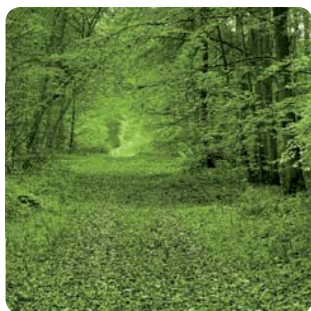
14

exploitations

1 246

ha concernés

COÛT DE L'ACTION
Fonctionnement



Programme arbres fruitiers et vergers

Tendre vers une gestion durable des espaces naturels



CALENDRIER

Janvier à décembre 2014



COMMISSION

Aménagements durables



PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

CPN vallée du Sausseron,
Institut de France – Domaine
de Chaalis



CONTACT

Aurore BROCHARD

L'inventaire des vergers et arbres fruitiers du Parc, réalisé en 2007-2008, a permis de localiser plus de 6800 arbres fruitiers (hors vergers commerciaux et hors agglomérations) : pommiers (50.5%), poiriers (24.3%), mais aussi pruniers (11.2%) et cerisiers (8%), ou encore noyers, pêchers, abricotiers, cognassiers, châtaigniers, figuiers, néfliers et noisetiers, qu'ils soient traités en vergers haute-tige, en alignements ou isolés. Ces arbres constituent des éléments singuliers et patrimoniaux qu'il convient de sauvegarder et de renouveler pour des motifs paysagers, de diversité génétique (conservation des variétés anciennes et locales), et écologique (habitat de nombreuses espèces dont la chouette chevêche).

Pour cela, le Parc a mis en place un fonds qui a pour objet de faire bénéficier les collectivités, les personnes publiques ou les particuliers de conseils et de financements pour la réalisation de travaux permettant de restaurer et renouveler les arbres fruitiers haute-tige. Les conseils délivrés le sont gratuitement : visite de terrain, diagnostic, proposition formalisée d'intervention avec estimation financière.

L'animation de ce programme "arbres fruitiers" a été confiée au "Club Protéger la Nature de la Vallée du Sausseron" (CPN).

En 2014, le CPN a sollicité par téléphone 104 propriétaires de vergers pour lesquels la conservation des variétés a été jugée prioritaire. Il a rencontré sur site 8 propriétaires : information sur le programme verger, diagnostic des vergers, proposition d'interventions (taille, plantation).

11 aides ont été accordées qui permettront la restauration de 69 vieux arbres fruitiers et la plantation de 29 arbres fruitiers.

Par ailleurs, une démonstration de taille a été faite pour le grand public, en novembre à Précy-sur-Oise.



Démonstration de taille d'un arbre fruitier, lors d'une sortie organisée par le Parc à Précy-sur-Oise, le 16 novembre



Dans le cadre du travail du cabinet d'études POLLEN qui a porté sur l'identification de projets de création de vergers, notamment conservatoires, **l'Abbaye de Chaalis s'est portée candidate pour aménager un verger d'agrément, à vocation conservatoire.**

Une étude a donc été lancée pour réaliser le plan d'aménagement de ce verger ; elle est en cours.

COÛT DE L'ACTION

5 836 €
d'aides financières accordées

28 757 €
pour l'étude du verger de
Chaalis

QUELQUES CHIFFRES

69
arbres restaurés

29
arbres plantés

Assistance scientifique pour la restauration de milieux naturels

Préserver, restaurer et gérer les milieux naturels d'intérêt écologique et promouvoir une gestion adaptée et équilibrée de la faune

La mission d'assistance scientifique et technique à la gestion des milieux naturels confiée au Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie a permis, en 2014, d'une part, de poursuivre les inventaires et le suivi scientifique des actions entreprises sur les sites qui font l'objet d'une gestion et, d'autre part, de contribuer à l'élaboration de plans d'actions pour des espèces à enjeux du territoire du Parc.

■ **Le réseau "landes" :** Le pâturage expérimental avec des moutons sur les landes de la forêt domaniale d'Ermenonville a été reconduit en 2014. Dans le bois de Morrière, des travaux ont permis de restaurer des landes sèches et humides ainsi que des habitats (mares...) favorables à l'Agrion de Mercure. Ces sites ainsi que les landes de la Pierre l'Hermite et du Golf de Morfontaine ont fait l'objet d'un suivi scientifique qui permet d'observer l'évolution des milieux et des espèces.

■ **Le réseau "pelouses sèches" :** En 2014, ce sont des chèvres, jugées plus efficaces que des moutons sur les sites avec beaucoup d'arbustes, qui ont été utilisées pour entretenir des pelouses à Rhuis. L'impact de cette gestion a été suivi sur ce site et sur celui de la Garenne de Vaux à Creil.

■ **Les prairies de la vallée de la Thève :** Les prairies de la vallée de la Thève sont, pour la majorité, intégrées au réseau Natura 2000 et font l'objet de contrats au titre de mesures agro-environnementales. Un suivi de ces prairies a été effectué.

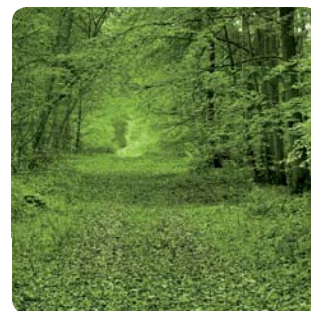
Les différentes études, réalisées notamment dans le cadre de la révision de la Charte du Parc, ont permis d'évaluer **les enjeux de conservation des espèces de plusieurs groupes** (flore, chauve-souris, amphibiens, papillons, libellules...). Après avoir actualisé les inventaires et évalué les facteurs favorables et défavorables au maintien de ces espèces, **les actions nécessaires à la conservation et la restauration de leur population ont été définies.**

En 2014, deux étudiantes ont été accueillies par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie pour effectuer leur stage de Master II sur ces plans d'actions.

Ce sont ainsi 16 espèces qui ont pu être étudiées, très précisément pour certaines d'entre elles.

- **Flore :** 11 espèces : la Laîche de Maire, l'Orchis bouffon, l'Orchis grenouille, l'Œillet des chartreux, la Scirpe à nombreuses tiges, l'Euphorbe des marais, le Millepertuis des montagnes, le Potamot à feuilles de renouée, l'Orpin de Bologne, le Silène de France et l'Hélianthème taché.
- **Faune :** 5 espèces : l'Agrion de mercure (Libellule), L'Azuré de la croissette (papillon), la Mélitée du mélampyre (papillon), la Decticelle des bruyères (sauterelle) et le Campagnol amphibie (mammifère).

Ce travail a été réalisé avec les partenaires du Parc, notamment, le Conservatoire botanique national de Bailleul, Picardie Nature, l'ONF, le Syndicat interdépartemental



CALENDRIER

Janvier à décembre 2014



COMMISSION

Patrimoine naturel et réseaux écologiques



PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie, Conservatoire Botanique National de Bailleul, Picardie Nature



CONTACT

Jean-Luc HERCENT

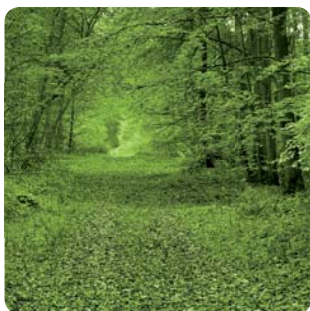
QUELQUES CHIFFRES

11 500

m² de landes restaurées, des plans d'actions élaborés pour 16 espèces

COÛT DE L'ACTION

49 989 €



Assistance scientifique et action de restauration de milieux naturels

du SAGE de la Nonette, le SITRARIVE.

■ **Concernant l'Agrion de mercure (Libellule) :** L'Agrion de Mercure est une espèce pour laquelle un plan d'actions national a été élaboré. Les inventaires menés en 2014 sur le territoire du Parc ont confirmé que les plus importantes populations de cette espèce en Picardie étaient présentes en vallée de la Thève et secondairement en vallée de la Nonette. Le plan d'actions préparé pour le territoire du Parc constituera donc une part importante du plan pour la Picardie.

■ **Concernant l'Azuré de la croisette (papillon) :** L'Azuré de la croisette est un papillon qui vit dans les pelouses sèches où il va trouver sa plante hôte, la Gentiane croisette (espèce menacée) et une fourmi hôte qui va permettre à la larve de se développer. Un plan d'actions national a été élaboré pour cette espèce et une déclinaison régionale est en cours de rédaction pour la Picardie. Seuls deux territoires accueillent l'Azuré de la croisette en Picardie, dont celui du Parc où l'espèce a été redécouverte en 2010. Afin d'améliorer les connaissances sur cette espèce, les comptages d'adultes et de pontes réalisés annuellement ont été complétés par une étude des communautés de fourmis qui vivent sur les secteurs occupés par l'Azuré de la croisette.

■ **Concernant la Lâche de Maire (flore) :** La Lâche de Maire est une espèce des zones humides tourbeuses très peu présente en France (surtout dans le Bassin parisien, les Alpes-Maritimes et le Languedoc-Roussillon). La majorité des sites où cette espèce est connue en Picardie sont dans le territoire du Parc. A la suite des inventaires, le Conservatoire botanique national de Bailleul a procédé à une récolte de graines afin de pouvoir renforcer les populations ultérieurement. Présente dans le marais de la Troublerie, elle bénéficie déjà d'actions (debroussaillage, fauche) qui ont pour objectif sa conservation. Ces actions seront poursuivies et renforcées au cours des prochaines années.



Papillon Azuré de la croisette

Travaux de restauration de milieux naturels

Préserver, restaurer et gérer les milieux naturels d'intérêt écologique et promouvoir une gestion adaptée et équilibrée de la faune

Chaque année, le Parc mène une opération de restauration de milieux naturels qu'il confie au Chantier d'insertion "Un Château pour l'emploi"

Celui-ci est intervenu en 2014 sur les sites ou domaines suivants :

■ Butte aux Gens d'Armes :

- Coupe de pins aux abords du passage inférieur de l'A1 à la Butte aux Gens d'Armes afin de restaurer des milieux ouverts (pelouses et landes) et ainsi améliorer les conditions de circulation de la grande faune dans ce secteur.

■ Espèces exotiques envahissantes :

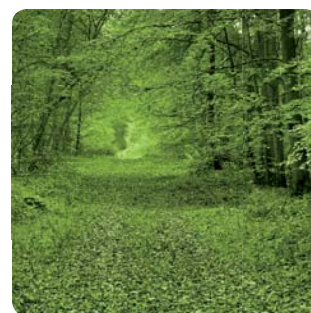
- La station d'Aster lancéolé présente le long du marais de la Troublerie a fait l'objet d'un arrachage. Cette intervention régulière a permis de réduire les surfaces concernées et le nombre de pieds présents sur le secteur d'intervention. Cependant une nouvelle zone a été détectée à proximité. Elle a également fait l'objet d'un arrachage.

■ Protection des amphibiens :

- Un dispositif temporaire de protection des amphibiens pendant leur migration a été installé en février et démonté fin avril le long de la RD118 à La Chapelle-en-Serval. Ce sont ainsi plus de 2 000 amphibiens qui ont été "traversés" de l'autre côté de la route en toute sécurité par des bénévoles de l'APSOM.

■ Borne Blanche :

- Entretien des milieux naturels (pelouses et lisières thermophiles) du site de la Borne Blanche,
- Fauche, débroussaillage, arrachage d'espèces envahissantes (Mahonia, Lauriers).



CALENDRIER

Janvier à décembre 2014



COMMISSION

Patrimoine naturel et réseaux écologiques



PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Un Château pour l'emploi, Institut de France, ONF, Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie



CONTACT

Jean-Luc HERCENT



Butte aux Gens d'Armes avant et après l'intervention du chantier d'insertion.

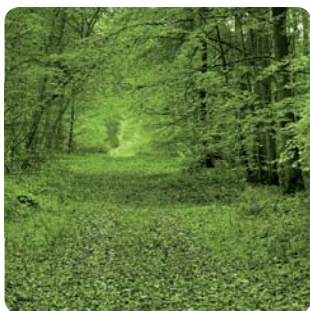
QUELQUES CHIFFRES

4

sites ont fait l'objet d'une intervention

COÛT DE L'ACTION

19 763 €

**CALENDRIER**

Janvier à décembre 2014

**COMMISSIONS**

Patrimoine naturel et réseaux écologiques, comité de pilotage spécifique

**PARTENAIRES SPÉCIFIQUES**

Acteurs du territoire (collectivités, Etat, partenaires institutionnels, propriétaires privés...), Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie, CORIF, ONF, Institut de France

**CONTACT**

Jean-Luc HERCENT

20

Natura 2000

Préserver, restaurer et gérer les milieux naturels d'intérêt écologique et promouvoir une gestion adaptée et équilibrée de la faune

Le "réseau Natura 2000" est un réseau des sites naturels les plus remarquables et représentatifs de l'Union Européenne. Il vise à assurer le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable des habitats naturels et des habitats d'espèces de la flore et de la faune sauvage d'intérêt communautaire.

La désignation des sites s'appuie sur deux directives européennes afin de donner un cadre commun d'intervention :

- La "Directive Oiseaux" concerne la conservation des oiseaux sauvages. Les sites sont désignés en Zone de Protection Spéciale (ZPS)
- La "Directive Habitats, Faune et Flore" concerne la conservation des habitats naturels ainsi que la faune et de la flore sauvage. Les sites sont désignés en Site d'Importance Communautaire (SIC) puis en Zone Spéciale de Conservation (ZSC).

Le Parc naturel régional Oise – Pays de France a élaboré les documents d'objectifs (DOCOB) des sites "Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville" (SIC), "Forêts picardes : massif des Trois Forêts et bois du Roi" (ZPS) et "Coteaux de l'Oise autour de Creil". Il est à présent chargé de la mise en œuvre concrète de ces DOCOB (contractualisation avec les propriétaires/gestionnaires notamment).

■ Pour les sites "Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville" (SIC), et "Forêts picardes : massif des Trois Forêts et bois du Roi" (ZPS) :

Le départ du chargé de mission en septembre 2014 n'a pas permis d'effectuer l'ensemble des actions prévues. Néanmoins elles ont été relativement efficaces dans les domaines suivants :

- La réalisation de missions de suivi scientifique plus importantes que prévu, notamment :

- le comptage annuel de l'Engoulevent d'Europe,
- l'inventaire Pic mar/Pic noir en forêt de Chantilly par le CORIF,
- le suivi et l'accompagnement de l'étude et de la rédaction du plan d'actions en faveur de l'Agrion de Mercure sur le territoire du Parc naturel régional Oise-Pays de France, réalisé par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie,
- L'actualisation et la cartographie de l'ensemble des données, concernant les chauves-souris de l'annexe II. Les nombreuses données présentes dans les différentes études à disposition du PNR apportent une vision plus complète de l'état des populations au sein du site Natura 2000,
- L'accompagnement du SITRARIVE dans un projet de travaux sur l'étang de Comelle (redynamisation d'un bras, mise en lumière...),
- Le suivi du pâturage des landes de la Haute Chaume mis en place par l'ONF et le Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie.

COÛT DE L'ACTION**121 652 €****QUELQUES CHIFFRES****2**

Chartes Natura 2000

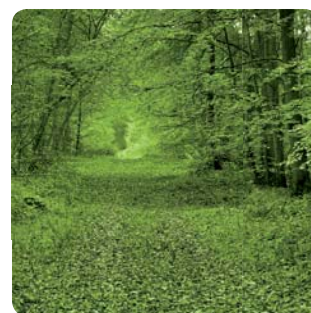
2

contrats Natura 2000

1

MAET signée

- **La préparation de 2 Chartes Natura 2000**, l'une concernant l'ONF, pour la forêt domaniale d'Ermenonville et l'autre l'Institut de France – Domaine de Chaalis.
- **La signature d'une nouvelle MAET "gestion pastorale de surfaces prairiales supérieures à 5 ha"** sur environ 32 ha en vallée de la Thève, portant la surface gérée via cette MAET à 56 ha (60% de l'objectif).
- **Le montage de 2 projets de contrats :**
 - un contrat non agricole, non forestier pour la création de bandes refuges lors de la fauche pour le Rôle des Genêts et l'entretien des fossés à Agrion de Mercure.
 - un contrat forestier pour la mise en place d'îlots de sénescence et d'actions de lutte contre les espèces invasives en forêt de Chantilly, porté par l'ONF et l'Institut de France.

**Natura 2000**

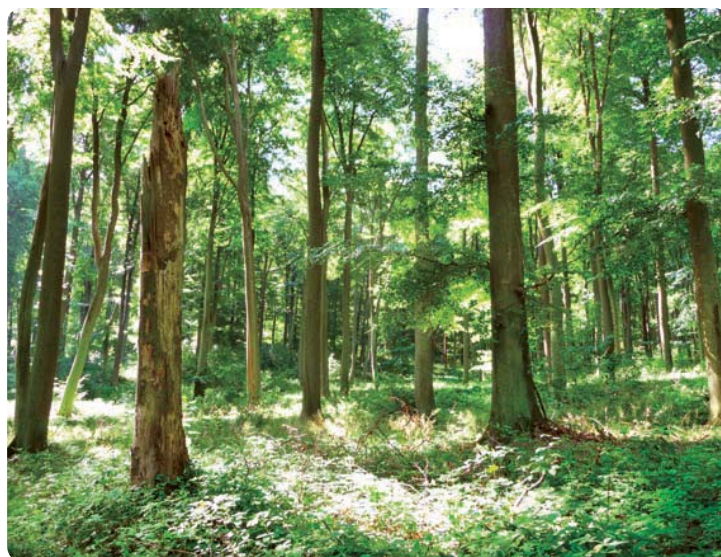
Par ailleurs, durant l'année 2014, ont été réalisés :

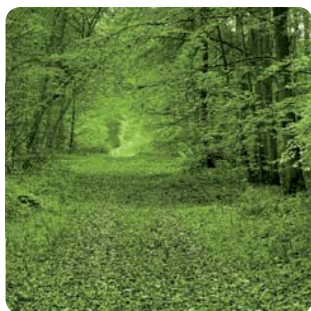
- la prise en compte des enjeux Natura 2000 dans 8 dossiers de politique ou programme public dont 3 PLU et le plan d'Aménagement de la forêt d'Ermenonville,
- l'accompagnement ou l'émission d'avis techniques dans 5 dossiers d'évaluation des incidences.
- le suivi de 2 journées d'échange inter-structures : opérateurs Natura 2000 de Picardie / forum des gestionnaires d'espaces naturels,
- 3 sorties pour présenter la démarche et le site Natura 2000 : une sortie pour le grand public, une présentation devant une délégation chinoise de la province du Shanxi ainsi qu'une autre à des étudiants de l'IUT de Saint-Denis,
- la mise à jour des outils de suivi nationaux et européens (SUDOCO, FSD).

■ Pour le site "Coteaux de l'Oise autour de Creil" :

L'année 2014 a été consacrée :

- à la préparation d'une convention de partenariat entre le Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie, le PNR et le Lycée Rotschild,
- au suivi des chiroptères en hibernation, dans la carrière Parrain,
- à l'accompagnement de la commune de Creil pour le projet d'aménagement de la Garenne de Vaux,
- à la prise en compte des enjeux Natura 2000 dans 3 dossiers de politique ou programme public,
- à l'accompagnement ou l'émission d'avis technique dans 1 dossier d'évaluation des incidences,
- à une sortie nature grand public avec la Maison de la Ville de Creil "quel avenir pour la Garenne de Vaux ? diagnostic participatif".

*Un exemple d'îlot de sénescence*

**CALENDRIER**

Janvier à décembre 2014

**COMMISSION**

Patrimoine naturel et réseaux écologiques

**PARTENAIRES SPÉCIFIQUES**

APSOM, SAFHEC, LA SYLVE, SAB, Amis de la Terre de la Vallée de l'Ysieux, Nonette Nature, Forêt en Aulnoye, Ire'Oise, Picardie nature, Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie, ONF, Institut de France

**CONTACT**

Jean-Luc HERCENT

22

Opération amphibiens

Préserver, restaurer et gérer les milieux naturels d'intérêt écologique et promouvoir une gestion adaptée et équilibrée de la faune

Chaque année, des milliers d'amphibiens meurent écrasés sur les routes au cours de leur migration vers les zones de reproduction (mares, étangs, cours d'eau...). Ce phénomène, qui se déroule de mi-février à fin mars, est particulièrement important au droit des grandes zones humides du territoire : étangs de Comelles, marais du Lys, cours d'eau tels que l'Oise, la Thève et la Nonette. Depuis plusieurs années, des associations locales se sont impliquées dans des opérations de protection de ces amphibiens avec l'aide du Parc naturel régional.

L'acquisition de matériel lors des premières tranches de l'opération "amphibiens" a permis de pérenniser et d'accroître le linéaire des dispositifs installés le long de certaines portions de routes. Ce sont ainsi 14 secteurs de routes qui ont bénéficié d'un dispositif "barrage amphibiens" en 2014 auxquels s'ajoutent la fermeture nocturne des routes autour des étangs de Comelles, le ramassage (sans dispositif) à Bellefontaine et Fosses et la pose de bâche en complément des installations fixes à Baillon.

En 2014 ce sont environ 8 300 amphibiens qui ont été transférés par des bénévoles.

■ Crapauduc forêt de Carnelle :

L'objectif à terme est d'équiper tous les secteurs routiers correspondants d'un "crapauduc", dispositif pérenne comprenant, d'une part, un système canalisant les amphibiens (rôle joué par les bâches installées chaque année) et, d'autre part, des passages sous la route afin que les animaux puissent migrer seuls.

En forêt de Carnelle, plusieurs centaines voire milliers d'amphibiens migrent du nord de la forêt vers le Lac Bleu et le Petit Etang pour se reproduire. Pour cela, ils doivent traverser la RD85 où un grand nombre d'individus se fait écraser.

Le Conseil général du Val d'Oise, dans le cadre de sa politique en faveur de la biodiversité, a étudié un projet de création d'un dispositif sur la portion de route concernée par la migration.



Vue sur une des entrées du crapauduc de la forêt de Carnelle

Faute d'un budget suffisant, la réalisation de la totalité du dispositif n'a pas pu être envisagée. **La première tranche a néanmoins permis la création de 3 passages sur les 8 nécessaires.** Celle-ci a commencé en décembre 2013 et a été achevée en janvier 2014. Le Parc a assuré un accompagnement technique pour la réalisation de cet aménagement.

Pendant la migration 2014, le Parc a organisé une soirée de suivi afin d'évaluer l'efficacité de cet aménagement. Aucun amphibien écrasé n'a été observé au droit des secteurs aménagés.

COÛT DE L'ACTION

Fonctionnement pour le Parc

QUELQUES CHIFFRES**8 300**

batraciens transférés

4 800

m environ de route équipés de dispositifs

4 000

m de route fréquentés par les amphibiens fermés à la circulation

8

km de routes sous protection

Inventaire et caractérisation des zones humides du bassin versant de la Nonette

Gérer durablement les ressources naturelles

À l'occasion de la révision du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Nonette, il est apparu judicieux au Parc naturel régional et au Syndicat interdépartemental du SAGE Nonette de lancer une démarche d'inventaire et de caractérisation des zones humides à l'échelle du bassin versant de la Nonette, incluant par ailleurs le secteur de la vallée de l'Oise situé à la confluence Nonette/Oise.

Cette mission, confiée au bureau d'études SCE, a été lancée en mars 2013. Elle a été suivie par un comité de pilotage composé notamment des membres du Bureau de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Nonette.

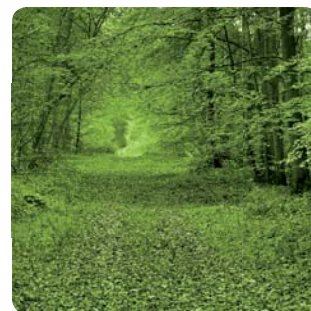
Le bureau d'études a tout d'abord délimité l'enveloppe de prélocalisation des zones humides potentielles à partir du croisement de multiples données. La phase 2 d'inventaire terrain s'est déroulée de juin à novembre 2013. À partir d'une analyse de la végétation, les botanistes ont pu délimiter et décrire les zones humides effectives.

La méthode utilisée a permis d'identifier les zones humides effectives lorsque la végétation était présente mais n'a pas pu le faire pour les secteurs où la végétation n'était pas suffisamment exprimée ou absente. Aussi, des sondages pédologiques ont été réalisés en janvier 2014 qui ont permis de confirmer ou d'infirmer la présence effective de zones humides sur 44 secteurs complémentaires.

L'étude s'est poursuivie de janvier à juin 2014 (phase 3) par un travail de hiérarchisation des zones humides au regard de leurs fonctionnalités, de leurs valeurs patrimoniales et d'usage, et du niveau de menaces associé... afin de mieux définir les objectifs de conservation, de gestion et de prioriser et d'orienter les futures actions de valorisation de ces espaces.

Les résultats de cette mission se présentent notamment sous la forme de deux atlas cartographiques au 1/10 000 :

- un atlas identifiant les zones humides effectives, les zones humides potentielles et diverses autres informations ponctuelles telles que les espèces patrimoniales rencontrées, les espèces exotiques envahissantes...



CALENDRIER

Janvier 2013 à décembre 2014



COMMISSIONS

Patrimoine naturel et réseaux écologiques, comité de pilotage spécifique



PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Syndicat interdépartemental pour le SAGE de la Nonette, Agence de l'eau Seine Normandie, Maître d'œuvre SCE



CONTACT

Véronique BOZZO



Communes concernées par l'inventaire et la caractérisation des zones humides

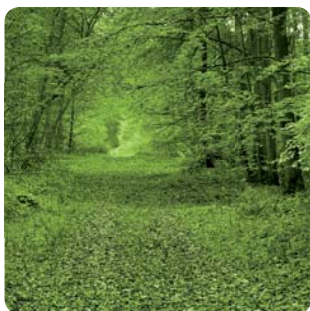
QUELQUES CHIFFRES

933,5

ha de zones humides effectives
délimitées par le critère végétation

COÛT DE L'ACTION

51 905 €



Inventaire et caractérisation des zones humides du bassin versant de la Nonette

- un atlas de caractérisation et hiérarchisation des zones humides effectives sur les critères de fonctions hydrologiques, fonctions biologiques, fonctions épuratrices, valeur patrimoniale, valeur d'usage, niveau d'atteinte, niveau de pression, niveau de protection, niveau de menace.

Cette délimitation des zones humides a permis d'identifier 933.5 ha de zones humides effectives sur le territoire de la vallée de la Nonette et ses affluents, ce qui correspond à 2.28% du territoire du bassin versant de la Nonette : 66% sur la Nonette, 17% sur l'Aunette et 17% sur la Launette. S'y ajoutent des réseaux de mares en forêt et sur le plateau agricole du Valois.

- 40 à 60% des zones humides identifiées assurent des fonctions hydrologique, épuratrice et biologique importantes.
- 74% des zones humides identifiées présentent une valeur d'usage faible.
- 8 % des zones humides identifiées possèdent une valeur patrimoniale (biodiversité) importante et 28% une valeur patrimoniale moyenne.
- 25% des zones humides identifiées présentent un niveau de menace élevé et 51% un niveau de menace fort (synthèse des pressions exercées par les activités sur ou à proximité croisées avec le niveau de protection existant).

La vallée de la Nonette a subi durant les siècles passés et les dernières décennies, de nombreuses modifications liées à des rectifications du cours d'eau, à une exploitation du fond de vallée. Ces modifications ont eu des impacts directs sur les zones humides :

- urbanisation dans le lit majeur et morcellement des zones humides (sur les têtes de bassin versant et la partie aval du cours d'eau) ;
- cours d'eau perché entraînant une banalisation des milieux humides de fond de vallée ;
- disparition des prairies humides typiques au profit notamment de pâtures moins riches en espèces floristiques ;
- développement des plantes invasives : Renouée exotique (*Fallopia sp.*), Solidage américain (*Solidago canadensis*, *S. gigantea*), notamment dans les zones de remblais et les zones péri-urbaines (11 espèces différentes rencontrées).

Néanmoins le bassin versant de la Nonette présente encore des prairies humides, des mégaphorbiaies, des aulnaies et des mares qui constituent des milieux remarquables car de plus en plus rares et menacés en Picardie et dans tout le nord-ouest de l'Europe. Ces milieux abritent une flore et une faune précieuse, comportant plusieurs espèces rares et menacées (20 espèces végétales à enjeux dont 2 à responsabilité pour le Parc).

Le PNR et le Syndicat interdépartemental du SAGE de la Nonette possèdent maintenant un inventaire exhaustif et précis des zones humides du bassin versant de la Nonette dans l'objectif d'une préservation et d'une gestion intégrée de ces espaces sensibles.

Campagnes éco citoyennes 2014

Gérer durablement les ressources naturelles

À l'occasion des 10 ans du Parc, les Campagnes éco citoyennes ont été repensées et se sont dotées d'un nouveau moyen d'action pour favoriser au maximum l'implication des habitants du Parc : le DÉFI ÉCO CITOYEN.



Depuis avril 2014, le Parc invite ses habitants à relever le "Défi Ecocitoyen du Parc". Pour cela, il leur propose, via un site internet dédié (<http://ecodefi.parc-oise-paysdefrance.fr/>), de mettre en place chez eux 6 gestes simples et en lien avec 6 thèmes écocitoyens :

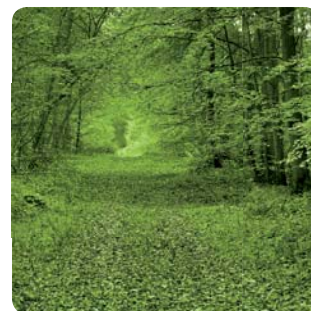
- Prévention des déchets : "J'installe un STOP PUB" sur ma boîte aux lettres ;
- Compostage : "Je composte mes déchets organiques" ;
- Économies d'eau : "J'équipe mes robinets d'aérateur réducteur limiteur de débit" ;
- Biodiversité et écojardinage : "Je stoppe l'utilisation de produits phytosanitaires..." ;
- Économies d'énergie : "J'équipe tout ou partie de mes luminaires d'ampoules basse consommation ou de lampes à leds" ;
- Déplacements : "Je privilégie la marche ou le vélo pour mes déplacements de courtes distances".

Le principe est simple : les personnes intéressées s'inscrivent puis cochent les gestes qu'elles pratiquent. Chaque inscription et geste enregistrés fait tourner des compteurs qui comptabilisent sur la page d'accueil le nombre d'écocitoyens inscrits par commune, les quantités de déchets évitées ou valorisées, les économies d'eau, d'énergie... à l'échelle du territoire.

L'objectif est de montrer que chaque geste compte et que le gisement d'économies se situe au niveau de chacun d'entre nous, dans nos comportements et nos actions au quotidien.

Le Défi Ecocitoyen doit permettre :

- de passer, en matière d'écocitoyenneté, de la sensibilisation à l'action et à l'implication des habitants ;
- de connaître les initiatives déjà mises en place par les habitants et de les valoriser ;
- de transformer ces initiatives en chiffres, d'en faire un outil d'émulation mais également un outil de suivi pour la mise en œuvre des politiques du Parc, notamment dans le cadre de son Plan climat énergie territorial.



CALENDRIER

Janvier à décembre 2014



COMMISSION

Communication - sensibilisation



CONTACT

Véronique BOZZO

QUELQUES CHIFFRES

41

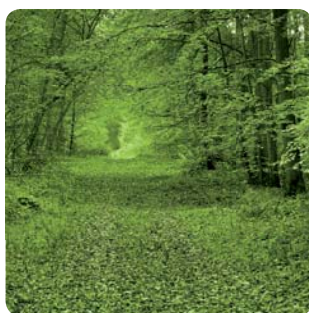
Correspondants Parc

27

manifestations ou actions de sensibilisation

COÛT DE L'ACTION

14 000 €



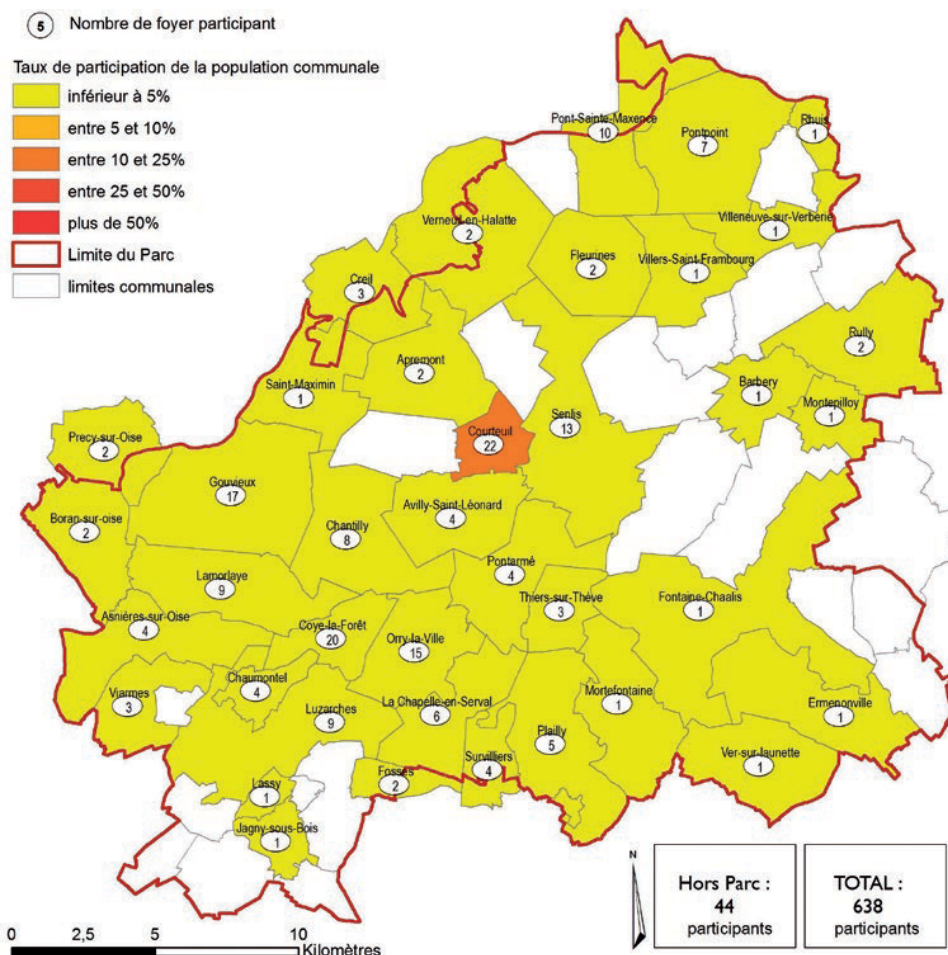
Campagnes éco citoyennes 2014

Pour faire connaître ce "Défi Ecocitoyen" et sensibiliser aux gestes écocitoyens, les 41 Correspondants Parc disposent depuis avril 2014 d'un "Stand Ecocitoyen" qui comprend 6 jeux :

- "Bzzz... ça grouille de vie" (reconnaissance des animaux auxiliaires du jardinier) ;
- "Une haie champêtre dans mon jardin" (reconnaissance des essences locales pouvant être utilisées pour réaliser des haies champêtres et alerte sur quelques espèces exotiques envahissantes) ;
- "Adoptons l'écol'Eau attitude" (prise de conscience des différents postes de consommation en eau dans la maison et des gestes possibles pour réaliser des économies) ;
- "Pour faire un bon compost" (identification des déchets compostables ou pas) ;
- "Mangeons des fruits et des légumes de saison" (associer les fruits et les légumes à leur saison de production) ;
- Energie (devinettes sur les écogestes à la maison et jeu pour identifier les priorités en matière de rénovation thermique).

Durant l'année 2014, 27 manifestations ou actions de sensibilisation menées dans le cadre de ces campagnes écocitoyennes se sont tenues.

Le site Défi Ecocitoyen recense aujourd'hui 191 foyers écocitoyens soit 578 écocitoyens qui comptabilisent 65 tonnes de déchets évités, 6 264 m³ d'eau économisés, 173 602 KWh d'énergie économisés, 99 047 m² sans produits phytosanitaires et 64 013 kg d'émissions de CO₂ évités.



Carte montrant les communes où les habitants participent au défi du Parc

Compostage en pied d'immeuble

Gérer durablement les ressources naturelles

Engagé depuis 2007 dans une politique de promotion du compostage individuel, le Parc propose de venir en aide aux résidences collectives souhaitant appliquer le compostage en pied d'immeuble.

Pour ces opérations, le Parc s'engage à réaliser le montage et le suivi de la démarche :

- relations avec la copropriété, le syndic, le bailleur social... ;
- montage des conventions (une convention copropriété/syndic/communauté de communes et une convention PNR/communauté de communes) ;
- recrutement et formation des guides composteurs, habitants de la résidence chargés du suivi du site ;
- sensibilisation et formation des habitants ;
- mise à disposition du matériel (composteurs, bioseaux, guides...) ;
- élaboration des outils de sensibilisation et communication (flyers, panneaux...).

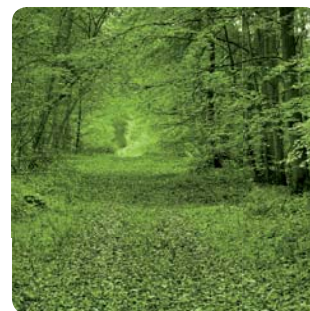
La Communauté de communes s'engage, quant à elle, à fournir le broyat de branches nécessaire au compostage.

Au 31 décembre 2014, 6 sites de compostage en pied d'immeuble sont opérationnels, 5 sur la Communauté de communes de l'Aire Cantilienne et un sur la Communauté de communes des Trois Forêts :

- Résidence au 18/20 square Marie Amélie à Chantilly
- Résidence Mermoz à Chantilly
- Résidence Condé à Chantilly
- Résidence au 26 av de la Libération à Lamorlaye
- Résidence au 1 avenue François Mathet à Gouvieux
- Résidence la Gatelière à Senlis

212 foyers habitant en collectif compostent ainsi leurs déchets de cuisine, 22 s'impliquant par ailleurs en tant que guides composteurs (en charge du suivi des sites).

La quantité de déchets évitée et valorisée en compost est d'1 tonne par an pour environ 30 foyers.



CALENDRIER

Janvier à décembre 2014



COMMISSION

Communication - sensibilisation



PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Communauté de communes de l'aire cantilienne (CCAC), Communauté de communes des Trois Forêts, Syndicat mixte de la vallée de l'Oise



CONTACT

Véronique BOZZO



Inauguration du site de compostage à la résidence "La Gatelière" à Senlis

QUELQUES CHIFFRES

212

foyers participants

22

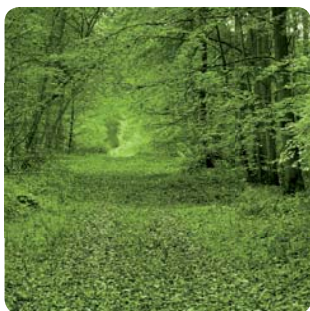
guides composteurs

7

tonnes de biodéchets détournées et valorisées dans 6 résidences

COÛT DE L'ACTION

11 000 €



Compostage en pied d'immeuble

Depuis 2013, le PNR et la Communauté de communes de l'Aire Cantilienne se sont également engagés dans l'accompagnement pour le compostage de déchets de restauration.

La Résidence Boireau AFASEC à Chantilly est ainsi équipée depuis octobre 2013 de 7 composteurs pour le compostage de ses biodéchets de restauration (déchets de préparation de repas et restes de repas). Elle a été rejointe par le restaurant scolaire du Coq Chantant dont le site a été installé en novembre 2014 avec 5 composteurs. Ce sont 7 tonnes qui ont pu être évitées et valorisées sur ces 2 sites en une année.

Zoom sur la résidence La Gatelière, opération en partenariat avec la Communauté de communes des Trois Forêts et la Ville de Senlis :

La Gatelière constitue une des plus grandes résidences privées de Senlis avec 496 logements pour une population estimée à 1500 personnes environ. L'Association syndicale libre La Gatelière qui regroupe les 12 copropriétés différentes et le syndic Agence Immobilière Lepercq ont souhaité engager la résidence dans une opération de compostage en pied d'immeuble. Sur les 6 ha que compte la résidence, 5 sites de compostage ont été mis en place afin de desservir au plus près un maximum de foyers. Lancée le 1^{er} juillet dernier en présence de Mme Loiseleur, Présidente de la Communauté de communes des Trois Forêts et Maire de Senlis, cette opération est un vrai succès avec, à ce jour, plus de 100 foyers participants.

Résorption de dépôts sauvages

Gérer durablement les ressources naturelles

Depuis 2004, le Parc intervient chaque année pour traiter des dépôts sauvages. Parallèlement à cette action de résorption, le Parc demande aux communes concernées de prendre des arrêtés d'interdiction de circulation des véhicules à moteur sur les chemins ruraux qui sont l'objet de façon régulière de dépôts sauvages. C'est aujourd'hui une des conditions du Parc à son intervention.

Trois campagnes de résorption de dépôts sauvages ont été menées sur l'année 2014 :

En début d'année une première opération a permis d'enlever trois dépôts sauvages situés sur les communes d'Aumont-en-Halatte et Senlis, en lisière de forêts, sur des chemins ruraux.

Au printemps, une opération plus conséquente a permis de résorber une dizaine de dépôts sauvages sur les communes d'Apremont, Pontarmé, Ermenonville, Luzarches, Mareil-en-France, Epinay-Champlâtreux et Lassy soit un total de 64 tonnes de déchets.

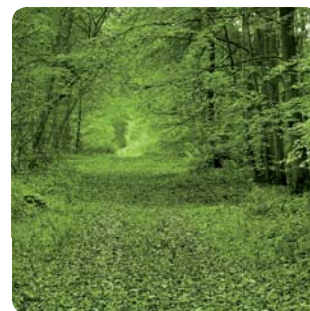
Enfin, à l'automne, une nouvelle campagne a été conduite sur les communes d'Asnières-sur-Oise (en périmètre de protection de captages), Mareil-en-France, Châtenay-en-France, Epinay-Champlâtreux, Lassy, Borest et Lamorlaye. Cette opération a permis d'enlever et de traiter 75 tonnes de déchets.

Au total, ce sont 141 tonnes de déchets qui ont été enlevées sur 13 communes différentes durant l'année 2014.

Ces déchets sont en majorité des gravats et des déchets de démolition mêlant bois, ferrailles, isolants, revêtements de sols, pots de peinture ou d'enduits, etc. Cette année, s'est posé tout particulièrement le problème des déchets d'amiante liée. En effet, à plusieurs dépôts étaient mêlées des tôles en amiante liée qui ont nécessité des interventions spécifiques (conditionnement, confinement...).

Enfin, le Parc naturel régional apporte également un soutien logistique aux "opérations de nettoyage" menées par les collectivités, associations et autres partenaires sur son territoire : prêts de gants, gilets de sécurité, trousse de secours, fourniture de sacs poubelles, de documents de sensibilisation...

En 2014, le Parc a apporté son soutien logistique aux actions menées par les communes de Pontpoint, Montlognon/Fontaine-Chaalis/Borest, Coye-la-Forêt (conseil municipal des jeunes), Fleurines et à l'opération de nettoyage organisée par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien de la Thève, de la Vieille Thève, de la Nouvelle Thève, du Ru Saint-Martin et de leurs affluents (SITRARIVE) à Lamorlaye.



CALENDRIER

Janvier à décembre 2014



COMMISSION

Ressources naturelles, énergie-climat



PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Communes



CONTACT

Véronique BOZZO



Chemin à Ermenonville avant et après nettoyage

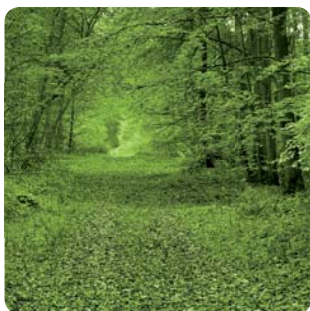
QUELQUES CHIFFRES

141

tonnes de déchets enlevées
dans 13 communes

COÛT DE L'ACTION

50 000 €



Conseil et accompagnements en matière d'environnement

Gérer durablement les ressources naturelles

Durant l'année 2014, le Parc a été amené à suivre un certain nombre de dossiers ou a donné des conseils en environnement, indépendamment des avis officiels donnés sur des projets (cf. fiche "Synthèse des avis").



CALENDRIER

Janvier à décembre 2014



COMMISSIONS

Patrimoine naturel et réseaux écologiques, Architecture Urbanisme Paysage, Forêt/ Filière bois, Ressources naturelles énergie-climat



CONTACTS

Véronique BOZZO
Jean-Luc HERCENT
Aurore BROCHARD

■ En matière d'espaces et de patrimoine naturels :

- Participation à l'élaboration du schéma régional de cohérence écologique de Picardie et accompagnement de la mise en œuvre du SRCE d'Ile-de-France
- Participation à l'élaboration du Grand guide du patrimoine naturel de Picardie
- Participation aux travaux du Collectif pour les biocorridors picards
- Participation aux comités de pilotage des déclinaisons régionales (Picardie et Ile-de-France) des plans nationaux d'actions : "Chiroptères", "Odonates", "Maculinea"...
- Participation aux comités Espaces Naturels Sensibles départementaux
- Accompagnement de SITA pour la prise en compte du patrimoine naturel au sein des Installations de Stockage des Déchets de Villeuve-sur-Verberie et Saint-Maximin
- Comité de gestion de l'Espace Naturel Sensible départemental du Marais de Baillon (Asnières-sur-Oise)
- Participation aux comités de pilotage des sites Natura 2000 du "Marais de Sacy" et des "Coteaux de la vallée de l'Automne"
- Aide à la préparation du dossier de révision du site classé de Chantilly
- Accompagnement des communes sur les dossiers de cabanisation

■ En matière agricole et forestière :

- Accompagnement de la révision de l'Aménagement forestier de la forêt domaniale d'Ermenonville

■ En matière d'eau et de milieux humides :

- Participation au Comité stratégique de la Mission Interservice de l'Eau et de la Nature du Val d'Oise
- Partenariat avec la CAC pour la mise en œuvre du programme d'actions pour la protection des captages de Précy et Boran-sur-Oise
- Suivi de l'étude de restauration écologique et hydromorphologique de l'Ysieux conduite par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de l'Ysieux (SIABY)
- Suivi de l'étude "Projet de remise en fond de vallée de la Nonette" du Syndicat interdépartemental du SAGE de la Nonette
- Suivi de la révision du SAGE de la Nonette
- Participation aux comités de pilotage des Territoires à risque important d'inondation (TRI)

QUELQUES CHIFFRES

Une cinquantaine

de dossiers "environnement" traités

COÛT DE L'ACTION
Fonctionnement

- Suivi de l'étude des bassins d'alimentation des captages d'Asnières-sur-Oise / Bruyères-sur-Oise / Beaumont-sur-Oise
- Suivi du projet du Syndicat Intercommunal de la collecte et de traitement des eaux usées dans le bassin de la Thève et de l'Ysieux (SICTEUB) de réalisation du collecteur des eaux usées de la vallée de la Thève

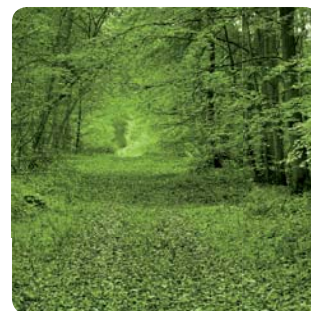
■ En matière de carrières, de déchets, d'énergie :

- Participation au groupe "Miroir" dans le cadre de l'élaboration du guide de l'Ademe "Comment construire et mettre en œuvre le dispositif évaluatif de mon Plan Climat Energie Territorial"
- Suivi du Plan de Protection de l'Atmosphère de Creil
- Suivi d'un projet de création d'une unité de méthanisation agricole à Senlis
- Suivi du projet de GRTgaz "Arc de Dierrey"

■ En matière de déplacements et d'infrastructures de transport :

- Accompagnement de la commune de Thiers-sur-Thève sur le projet de nouvel accès au centre d'essais automobile UTAC CERAM
- Suivi du projet de liaison RN 31 - RN 2 Désenclavement de la vallée de l'Automne
- Suivi du projet de prolongement de l'A16
- Participation au groupe de travail "Plan de déplacements urbain" de Luzarches
- Conseils pour un projet de passage faune en accompagnement de la mise en 2x2 voies de la RD1330
- Suivi du projet de liaison ferrée Roissy-Picardie

Par ailleurs, le Parc est membre des Commissions départementales Nature, Paysage et Sites de l'Oise et du Val d'Oise, de la Commission régionale de la Forêt et des Produits Forestiers de Picardie, des Commissions PEFC de Picardie et d'Ile-de-France, des Commissions régionales de l'économie agricole et du monde rural de Picardie et d'Ile-de-France, des Commissions régionales agro-environnementale de Picardie et d'Ile-de-France



Conseil et accompagnement en matière d'environnement



32

PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL

Inventaire du patrimoine (phase 4)

Permettre une meilleure connaissance du patrimoine historique et culturel

Le Parc réalise des travaux d'inventaire afin de parfaire la connaissance du territoire, en fonction de l'état d'avancement de la recherche, des nouvelles découvertes, des lacunes existantes. Il suscite de nouvelles études en faisant appel à des chercheurs, des étudiants, des organismes compétents. Il intervient selon une démarche scientifique et dans un souci de cohérence portant sur l'ensemble du patrimoine du territoire.

L'inventaire du patrimoine en général est une œuvre de longue haleine. Mais, peu à peu, celui du Parc naturel régional Oise - Pays de France se dessine et se précise:

- en 2008, les 15 communes du Parc situées dans le Val d'Oise ont été inventoriées;
- en 2010, lors de la phase 1 de l'inventaire mené par l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile-de-France, 12 communes de l'Oise ont été enquêtées;
- en 2011, ce sont 9 communes supplémentaires qui ont été ajoutées;
- en 2013, la phase 3 a concerné de nouveau 9 communes, ainsi que le quart Sud-Est de Senlis (quartiers de la Victoire, Villemétrie, St Etienne et St-Vincent).

Cette 4^e phase de l'inventaire des communes de l'Oise a permis d'ajouter 9 communes de la vallée de l'Oise : Rhuis, Pontpoint, Pont-Ste-Maxence, Beaurepaire, Verneuil-en-Halatte, les éléments les plus notables de Creil, St-Maximin, Précy-sur-Oise et Boran-sur-Oise.

Toutes ces données sont versées dans un logiciel de géolocalisation du patrimoine mis au point par l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la région Ile-de-France (IAU IdF): leVisiaurif-patrimoine, qui permet la localisation, la visualisation, l'information et l'interrogation par requêtes des éléments de patrimoine remarquables.

Cette 4^e et avant-dernière phase permet de porter à 54 le nombre de communes désormais inventoriées (91%). L'ensemble du Parc aura été couvert en 6 ans, ce qui est relativement peu par rapport à d'autres types d'inventaire. Plusieurs centaines de fiches et des milliers de photos complètent les données déjà très riches.



Croix de Pontpoint

Il ne reste que 5 communes à couvrir : Senlis, Chantilly, Coye-la-Forêt, Lamorlaye et Vineuil-St-Firmin. Bien que moins nombreuses, il a été estimé autant d'éléments, de journées de terrain et d'analyse, que pour les autres missions. A l'issue de ce travail, l'outil sera complet et à disposition de tous: élus, services, partenaires. Cet important travail de recensement pourra être valorisé par des analyses thématiques (patrimoine agricole, industriel...) ou géographiques (par entités paysagères, bassin de vie, etc.), ou intégrés aux études en cours (études urbaines, cahiers de recommandations architecturales, etc.).



CALENDRIER

Janvier à décembre 2014



COMMISSION

Patrimoine historique et culturel



PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

9 communes, IAU



CONTACT

François-Xavier BRIDOUX



Menhir dit "Les demoiselles de Rhuis"

QUELQUES CHIFFRES

418

éléments recensés

2 080

photographies triées,
géolocalisées et archivées

COÛT DE L'ACTION

48 307 €



Édition de plaquettes de découverte des villages

Favoriser la protection, la réhabilitation et la valorisation du patrimoine historique et culturel



CALENDRIER

Janvier à septembre 2014



COMMISSION

Patrimoine historique et culturel



PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Communes, associations d'histoire



CONTACT

François-Xavier BRIDOUX

Le Parc possède un riche patrimoine historique et culturel, qui reste encore visible à travers le patrimoine monumental (châteaux, églises...), les traces de l'activité humaine (moulins, usines, sucreries, briqueteries...), le patrimoine plus modeste (mégalithes, lavoirs, croix, fontaines, bornes...), ou bien encore le bâti traditionnel (grandes fermes, maisons de village, granges...).

Depuis 6 ans le Parc édite des plaquettes de découverte des villages qui visent à proposer de manière synthétique un petit parcours, de 1 à 9km maximum, permettant de découvrir les richesses patrimoniales d'un voire de deux villages. Ces plaquettes se présentent sous la forme de 3 volets, avec un extrait de carte IGN à l'intérieur permettant de repérer le parcours et les différents éléments de patrimoine décrits.

Ces plaquettes, claires et illustrées, ont un discours très large, pour intéresser le plus grand nombre. Il s'agit d'une action très demandée par les élus communaux mais aussi par les habitants, qui met en valeur les communes, avec un coût relativement modique. Ces plaquettes permettent également d'échanger avec les partenaires, notamment les associations d'histoire. Ils apportent leurs connaissances de la commune et donnent une plus value à la brochure.

Ces plaquettes proposent aussi aux Offices de tourisme un produit qu'ils attendent en complément des autres documents édités par le Parc : plaquettes touristiques (circuits en voiture), fiches-randos (randonnées hors des villages, en forêt ou en plaine)...

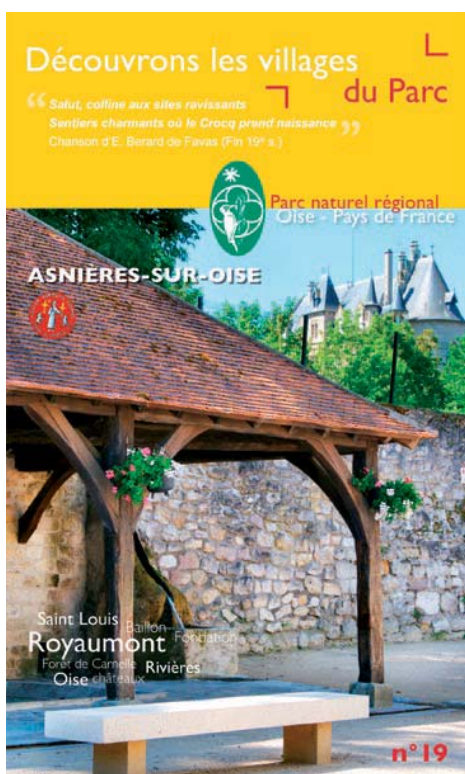
5 nouvelles plaquettes programmées en 2014, viendront compléter les 14 existantes.

Au total le Parc aura édité de 2007 à 2014, 19 plaquettes concernant 23 communes

En 2014, ont été éditées 5 nouvelles plaquettes de découverte des villages concernant Borest, Montlognon/Fontaine Chaalis, Mont-l'Évêque, Asnières-sur-Oise et Précy-sur-Oise.

Afin de valoriser ces plaquettes auprès des habitants, ces 5 publications ont été accompagnées d'une visite dans la commune concernée. Au total 150 personnes ont assisté aux visites proposées avec systématiquement 55 à 80% d'habitants des communes concernées.

34



Couverture de la plaquette d'Asnières-sur-Oise

COÛT DE L'ACTION

3 861 €

QUELQUES CHIFFRES

5

plaquettes éditées en 2014

Programme de réhabilitation du patrimoine rural

Favoriser la protection, la réhabilitation et la valorisation du patrimoine historique et culturel

Le programme annuel de réhabilitation du patrimoine rural des communes participe à la sauvegarde et à la mise en valeur du petit patrimoine rural local. Un grand nombre de ces éléments présentent un intérêt particulier, lié à la qualité de leurs architectures et de la mise en œuvre de leurs matériaux, à leurs valeurs historiques et sociologiques ou à leur situation géographique dans les communes. Ils méritent d'être conservés et entretenus. Or, leur restauration représentant une charge financière importante pour les communes et les particuliers, ces ouvrages sont souvent mal restaurés voire abandonnés ou démolis.

L'action, renouvelée chaque année, concerne différents types de patrimoine: le patrimoine lié à l'eau, le patrimoine funéraire et religieux, les pigeonniers, les murs et portails...

Depuis 2005, un certain nombre de thèmes ont déjà été abordés : le patrimoine lié à l'eau (3 fois en 2005, 2009 et 2010, avec des ponts, des fontaines, des lavoirs, des puits...), les pigeonniers (2006), les murs et portails (2007), le patrimoine funéraire (2008). D'autres types de patrimoine ont été restaurés, en partie par le Parc, tels que les poteaux forestiers.

À l'occasion du 10^e anniversaire de la création du Parc en 2014, la Commission Patrimoine historique et culturel a proposé de retenir un thème "commémoratif" de l'action du Parc sur la réhabilitation du patrimoine rural durant ces dix dernières années. Cet anniversaire regroupe les différents thèmes présentés depuis 10 ans et qui sont caractéristiques de notre territoire : patrimoine lié à l'eau, patrimoine funéraire, mémoire militaire, etc...

Il a par conséquent été proposé de symboliser le 10^e anniversaire du Parc par le thème "10 ans – 10 projets" :

7 projets de restauration dont les maîtres d'ouvrage sont des communes ou des privés ont finalement été retenus par la Commission Patrimoine historique et culturel. Ces dossiers recevront du Parc une aide financière et technique. Il s'agit de projets de restauration concernant :

- un calvaire à Précy-sur-Oise
- un mur à Barbery
- un pont à Avilly Saint-Léonard
- un pigeonnier (1^{ère} tranche) à Villers-Saint-Frambourg
- deux murs à Gouvieux
- une grange à Ognon
- un lavoir à Montlognon

Les travaux de restauration de ces 7 dossiers seront mis en œuvre en 2015.

D'autre part, le chantier de réhabilitation du calvaire rue de Senlis à Thiers-sur-Thève a été terminé en 2014.



CALENDRIER

Janvier à décembre 2014



COMMISSION

Patrimoine historique et culturel



PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Communes, particuliers, Fondation du Patrimoine



CONTACTS

Philippe MEURANT
François-Xavier BRIDOUX



Réception de chantier du calvaire de Thiers-sur-Thève

QUELQUES CHIFFRES

7

dossiers retenus par la Commission en 2014

COÛT DE L'ACTION

278 461 €

**CALENDRIER**

Janvier à décembre 2014

**COMMISSION**

Patrimoine historique et culturel

**PARTENAIRES SPÉCIFIQUES**

Communes de Senlis, Ermenonville, Fontaine-Chaalis, Borest et Mont-l'Évêque, DRAC Picardie, Direction Générale des Patrimoines, Conseil Général de l'Oise, Offices de tourisme, Abbaye de Chaalis, associations...

**CONTACT**

François-Xavier BRIDOUX

Pays d'art et d'histoire "De Senlis à Ermenonville"

Favoriser la protection, la réhabilitation et la valorisation du patrimoine historique et culturel

Au sud de l'Oise, le long de la Nonette, les communes d'Ermenonville, Fontaine-Chaalis et Senlis possèdent plusieurs sites touristiques majeurs aux nombreuses références historiques, artistiques, littéraires, audiovisuelles et culturelles. Ces communes sont également renommées pour la qualité préservée de l'architecture vernaculaire et de leurs paysages. Situées à proximité, les communes de Mont-l'Évêque et de Borest présentent elles aussi un patrimoine intéressant.

Afin de mettre en valeur ces richesses concentrées géographiquement mais dispersées administrativement et touristiquement, les communes ont souhaité déposer ensemble une candidature pour l'obtention du label Pays d'art et d'histoire.

Pour monter le dossier de candidature, une chargée de mission, Claire Hanrion, a été embauchée le 1^{er} décembre 2012 par les communes concernées et hébergée à la Maison du Parc, où elle a bénéficié de toutes les facilités administratives et matérielles.

La phase d'analyse territoriale a été réalisée au premier semestre de l'année 2013. La phase de définition concertée du projet s'est déroulée dans le courant du deuxième semestre 2013 avec la réalisation d'ateliers de concertation réunissant les élus, ainsi que les partenaires institutionnels et associatifs du projet.

Le dossier de candidature a été finalisé, validé par le Comité de suivi et transmis à la DRAC pour instruction au mois de décembre 2013. Les remarques et préconisations du Ministère de la Culture sur la candidature ont été formulées durant l'été 2014.

Le projet de dossier intégrant ces dernières a été validé par le Comité de suivi et transmis à la DRAC en décembre 2014.

Les élus devraient présenter leur candidature devant le Conseil National des Villes et Pays d'art et d'histoire en juin 2015.

Par ailleurs, un certain nombre d'actions, préfigurant le futur Pays d'Art et d'Histoire ont été menées, en lien avec des actions du Parc : 2 randonnées guidées (Ermenonville/Senlis, Fontaine-Chaalis/Montlognon), 1 animation à Borest, 3 plaquettes de découverte des villages, des panneaux d'interprétation à Senlis et un éduc-tour pour les offices de tourisme et les chambres d'hôtes.



Visite organisée au parc Jean Jacques Rousseau dans le cadre du pays d'art et d'histoire

COÛT DE L'ACTION

Fonctionnement pour le Parc

QUELQUES CHIFFRES**2**

randonnées guidées

3

plaquettes de découverte

14

panneaux d'interprétation

1

éduc-tour



37

ARCHITECTURE / URBANISME / PAYSAGE

**CALENDRIER**

Janvier à décembre 2014

**COMMISSION**

Architecture, urbanisme, paysage

**PARTENAIRES SPÉCIFIQUES**

Communes, services des espaces verts, ABF.

**MAÎTRES D'ŒUVRE**

Grisouri graphiste et Antoine Delor illustrateur pour le guide, Dominique FEUILLAS phyto-écologue et In-Folio paysagiste pour l'expertise

**CONTACT**

Solange DUCHARDT

38

Patrimoine arboré

Préserver les structures et les éléments qui font l'identité, la diversité et la qualité du paysage naturel et bâti du territoire

■ Guide de gestion du patrimoine arboré

Le PNR a fait réaliser un inventaire du patrimoine arboré de son territoire en 2012. Au cours de cette investigation menée par des étudiants de l'INHP d'Angers, il s'est avéré qu'un grand nombre d'arbres sont vieillissants et que leur pérennité n'est pas garantie compte tenu d'une gestion parfois inadaptée. Afin de prolonger cette première action, il a été proposé de réaliser des fiches techniques de gestion à l'attention des élus et des agents communaux.

6 fiches techniques ont été conçues et rassemblées sous la forme d'un livret. D'un abord facile et abondamment illustrées, elles répondent à des besoins très concrets sur la plantation, la taille, le renouvellement des arbres, la protection réglementaire, etc.

3 000 exemplaires ont été édités. Ils seront distribués à chacune des communes en début d'année 2015 et aux particuliers qui en feront la demande. Une réunion est prévue en février 2015 pour présenter le guide et sensibiliser les élus à la gestion du patrimoine arboré. Trois journées de formation technique sont proposées aux agents communaux en début d'année 2015.

■ Diagnostic sur l'état des arbres et document de gestion à Précy-sur-Oise

Les alignements d'arbres de la rue Henry Youf, de la rue des Entrepreneurs et de l'avenue Alfred de Vigny créent un paysage singulier à Précy-sur-Oise. Ils agrèment les rues d'un lotissement créé sur l'emprise du domaine des Montmorency.

Les arbres sont vieillissants et les alignements déstructurés, par des coupes au coup par coup, dans l'urgence et sans plan de remplacement.

Suite à une visite de terrain et compte tenu du contexte urbain particulier, il a été proposé à la commune de faire réaliser un plan de gestion à long terme.

Il a donc été réalisé une expertise phyto-sanitaire des arbres et un document de gestion comprenant :

- un diagnostic paysager et une esquisse,
- un plan de renouvellement des arbres
- des conseils sur l'essence et le mode de gestion préconisé, le choix en pépinière, les bonnes conditions de plantation, les modalités pour bien gérer les alignements dans le temps,
- un chiffrage et phasage des opérations envisagées.



Vue sur les alignements d'arbres à Précy-sur-Oise

COÛT DE L'ACTION**11 350 €**

pour le guide

10 046 €

pour l'expertise des arbres à Précy-sur-Oise

QUELQUES CHIFFRES**3 000**

exemplaires édités

213

arbres expertisés

Gestion différenciée des espaces verts

Intégrer la préoccupation paysagère dans la gestion des espaces et des éléments naturels et bâtis

Depuis 2011, le Parc accompagne les communes candidates à la mise en place d'une gestion différenciée de leurs espaces verts basée sur des techniques alternatives d'aménagement et d'entretien visant à favoriser la biodiversité tout en offrant un paysage urbain et rural de qualité.

Quatre opérations ont eu lieu en 2014.

■ Édition d'un fascicule de communication intitulé "Une gestion des espaces verts en faveur de votre environnement"

Il s'agit d'un document de 8 pages destiné à informer les habitants des 25 villes et villages de la démarche engagée par leur municipalité. Il a été distribué, au début de l'année 2014, à chaque foyer par la commune avec le bulletin municipal.

■ Plans de désherbage

Des plans de désherbage ont été proposés aux communes déjà engagées dans la gestion différenciée des espaces verts communaux afin de renforcer les pratiques déjà mises en place en visant le zéro-phyto.

Suite à un appel à candidature, douze communes ont pu bénéficier de ce programme en 2014 : Asnières-sur-Oise, Avilly-Saint-Léonard, Boran-sur-Oise, Courteuil, Coye-la-Forêt, Ermenonville, Luzarches, Montagny-Sainte-Félicité, Plailly, Pontpoint, Villers-Saint-Frambourg, Vineuil-Saint-Firmin.

Les communes disposent à présent d'un plan détaillé des rues, trottoirs et chemins à désherber de façon différente en fonction du risque gradué en 4 niveaux. Une cartographie indique également le degré d'acceptation de l'herbe dans l'espace public allant de l'absence totale d'adventices à l'herbe maîtrisée puis l'herbe acceptée. Des fiches-actions techniques accompagnent chaque rue ou chemin.

Le plan de désherbage propose également des techniques et outils alternatifs pour la gestion sans désherbants chimiques.

■ Organisation d'une rencontre technique sur la gestion différenciée

Le PNR du Vexin français, le PNR Oise - Pays de France et l'Agglomération de Cergy-Pontoise organisent chaque année une rencontre technique réunissant élus et agents des services des espaces verts sur le thème de la gestion différenciée. Cette année, c'était le PNR du Vexin français qui a accueilli, le 7 octobre, le groupe sur la thématique de l'embellissement des villages par l'emploi des plantes vivaces : retour d'expériences, choix de la palette végétale en fonction de la situation, utilisation des plantes horticoles et des botaniques, modes d'entretien, pépiniéristes spécialisés, participation des habitants.

Les visites ont permis d'aborder aussi plus largement la gestion différenciée des espaces communaux et le zéro-phyto à travers la parole des élus et des agents techniques. 12 personnes des communes de Luzarches, Ermenonville, Villers-St-



CALENDRIER

Janvier à décembre 2014



COMMISSION

Architecture, urbanisme, paysage



PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Communes, services des espaces verts, Association syndicale libre, Agence immobilière Lepercq.



MAÎTRES D'ŒUVRE

Nord Nature Chico Mendes pour les plans de désherbage et le document de communication et ECOlogique pour la gestion différenciée à la Gâtelière



CONTACT

Solange DUCHARDT

39

QUELQUES CHIFFRES

12

communes candidates pour les plans de désherbage

25

communes dotées du fascicule

12

participants de 8 communes du Parc à la rencontre technique

COÛT DE L'ACTION

43 450 €

pour les plans de désherbage

2 801 €

pour l'édition du fascicule

8 372 €

pour l'accompagnement dans la gestion différenciée à la Gâtelière



Gestion différenciée des espaces verts

Frambourg, Précy-sur-Oise, Plailly, Lamorlaye, Asnières-sur-Oise et Orry-la-Ville ont participé à ces visites.

Les retours très positifs des participants, élus comme agents techniques, nous amènent à reconduire une nouvelle rencontre. Elle sera organisée l'année prochaine par la cellule biodiversité de l'Agglomération de Cergy-Pontoise au mois de septembre.

■ Gestion différenciée à la Résidence La Gatelière à Senlis

Le Domaine de la Gatelière a été construit dans les années 70 à Senlis. Il compte 25 bâtiments et couvre 6 ha au total, les espaces verts étant estimés à 40% de la superficie soit 2,5 ha auxquels s'ajoute une zone boisée de 4 à 5 ha qui borde la rivière Launette.

Déjà impliquée dans une opération de compostage en pied d'immeuble, l'ASL La Gatelière a souhaité s'engager dans une démarche de gestion différenciée des espaces verts avec l'aide du PNR qui a missionné le bureau d'études ECOlogique pour les accompagner.

Il s'agit de faire évoluer la gestion actuelle des espaces verts de la Résidence vers une gestion fondée sur les principes de gestion différenciée intégrant l'orientation vers le zéro phyto, le renforcement de la biodiversité dans une approche de mise en réseau avec les espaces verts et les espaces naturels voisins, la valorisation des produits issus de la gestion des espaces verts (tontes de pelouse, produits de taille...)... Il s'agit également pour le Syndic et les Présidents de copropriété d'apporter un peu de renouveau dans cette gestion (modalités de gestion, choix des plantations reconduits à l'identique depuis de nombreuses années) et de recréer du lien social.

Il s'agit d'un accompagnement pendant un an pour aider à la construction d'un projet partagé en intervenant auprès des différents acteurs (personnel, syndic, présidents de copropriété, habitants).

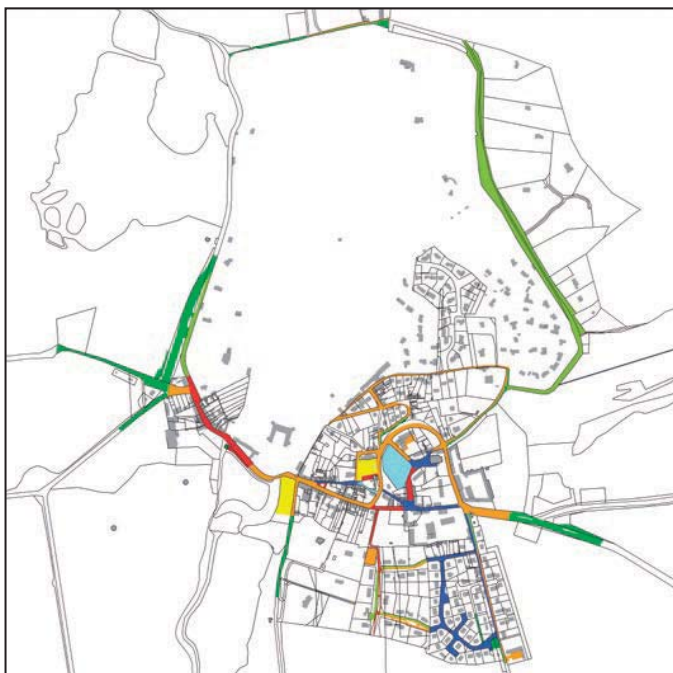
Une phase d'analyse a été menée au printemps 2014 comprenant notamment un diagnostic quantitatif et qualitatif des espaces verts et de nature et un inventaire des pratiques d'entretien, en étroite collaboration avec les agents en charge des espaces verts de la résidence. À l'issue de ce diagnostic, des propositions d'actions ont été présentées au comité de pilotage de la résidence qui a pu exprimer ses priorités et faire ses choix. Un guide de maintenance est actuellement en cours d'élaboration sur

la base du programme retenu. Il comprendra notamment : un zonage et une codification des espaces, un tableau de maintenance par type d'espace vert, des fiches actions et des fiches techniques (tontes différenciées, prairies fleuries, coulées de bulbes, remplacement d'une partie des annuelles en vivaces, paillage des pieds de haies, gestion et valorisation des déchets verts sur site, plantation de haies champêtres...), un tableau de bord annuel des interventions...

Cette mission s'accompagne également d'une formation des agents et d'actions de sensibilisation des résidents.

Technique de désherbage préconisée

- nettoyage simple
- mécanique à brosse
- mécanique (robot de piste)
- thermique
- manuel uniquement
- tonte
- débroussailluse
- bâtiments



Carte extraite du plan de désherbage réalisé à Ermenonville. Ici techniques de désherbage préconisées pour les trottoirs, accotements, allées, parkings, places, abords de bâtiments et autres espaces publics

Élaboration des cahiers de recommandations architecturales

Préserver les structures et les éléments qui font l'identité, la diversité et la qualité du paysage naturel et bâti du territoire

L'élaboration de cahiers de recommandations architecturales a pour objectif la réalisation d'un document de conseils et de sensibilisation pour tous les villages des unités paysagères telles que définies au plan de référence de la charte. Chaque village des unités paysagères concernées doit *in fine* pouvoir disposer d'un cahier de recommandations architecturales qui lui soit propre.

Le cahier de recommandations architecturales est composé d'un ensemble de fiches spécifiques à chaque village, décrivant les différents types architecturaux présents dans le village, jusque dans le détail des éléments les composant. C'est un document pratique et pédagogique permettant de répondre utilement aux interrogations de pétitionnaires pour l'entretien de leur bâti et lors de demandes d'autorisation de travaux et de permis de construire.

Le Parc dispose de **30 cahiers terminés** : Boran-sur-Oise, Apremont, Villeneuve-sur-Verberie, Villers-Saint-Frambourg, Ognon, Raray, Rully, Barbary, Montépilloy, Mont-l'Évêque, Borest, Montlognon, Fontaine-Chaalis, Montagny-Sainte-Félicité, Mortefontaine, Ver-sur-Launette, Ermenonville, Coye-la-Forêt, Vineuil-Saint-Firmin, Orry-la-Ville, Brasseuse, Pontarmé, Thiers-sur-Thève, Courteuil, Plailly, Rhuis, Gouvieux, Viarmes, Seugy et Asnières-sur-Oise.

LDRP architecture & design a réalisé les cahiers pour le compte du Parc et des communes du Val d'Oise.

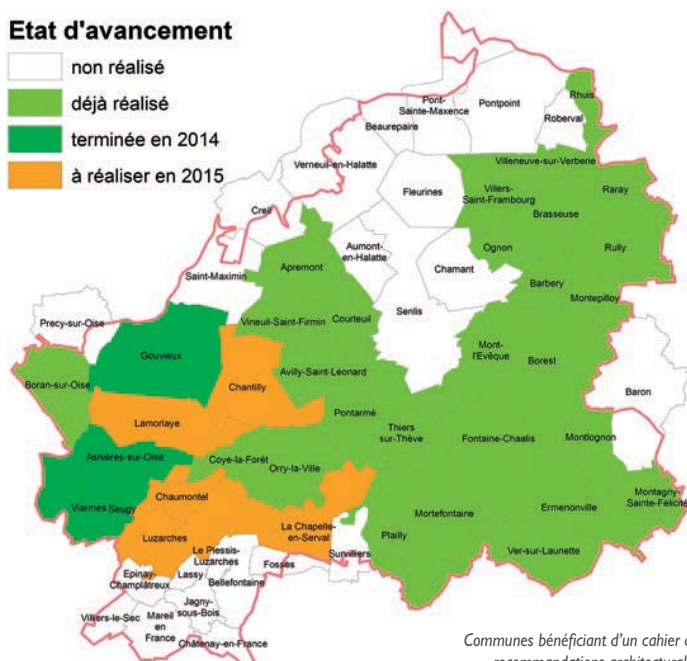
Le CAUE de l'Oise a quant à lui réalisé les cahiers pour le compte du Parc et de commune de l'Oise.

2014 a aussi permis de lancer une nouvelle tranche qui concerne les communes de Chaumontel et de Luzarches.

Chantilly, Lamorlaye et La Chapelle-en-Serval se sont portées candidates pour une nouvelle tranche.

Etat d'avancement

- non réalisé
- déjà réalisé
- terminée en 2014
- à réaliser en 2015



CALENDRIER

Janvier à décembre 2014



COMMISSION

Architecture, urbanisme, paysage



PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

ABF de l'Oise et du Val d'Oise.



MAÎTRES D'ŒUVRE

LDRP architecture & design, Panorama paysagistes, Atelier 3D couleur, CAUE de l'Oise



CONTACT

Philippe MEURANT

QUELQUES CHIFFRES

30

cahiers terminés

COÛT DE L'ACTION

72 346 €



Programme d'accompagnement des projets de construction agricole et/ou liés à l'activité forestière

Intégrer la préoccupation paysagère dans la gestion des espaces et des éléments naturels et bâtis



CALENDRIER

Janvier à décembre 2014



COMMISSIONS

Agriculture/cheval – comité de pilotage spécifique



PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

STAP de l'Oise, STAP du Val d'Oise, DREAL Picardie, DRIEE Ile de France



CONTACT

Aurore BROCHARD

Depuis 2004, le Parc apporte une aide technique et financière aux gestionnaires des espaces naturels afin de leur permettre de construire ou de réhabiliter des bâtiments liés à leurs activités, dans le respect de l'environnement naturel et bâti dans lequel ils se situent, en soignant tout particulièrement l'insertion paysagère.

Au fil des ans, le Parc a développé une véritable expertise qui lui permet d'apporter des conseils personnalisés, de la réflexion à la réalisation du projet :

- Étude d'implantation tenant compte des différents enjeux et servitudes (urbanisme, paysage, environnement...) ;
- Aide à la réflexion grâce notamment à la boîte à outils constituée par le Parc : maquette modulable en 3D au 1/200^e permettant de mettre en situation le projet et d'apprécier sa fonctionnalité et son intégration, nuanciers, échantillons de matériaux, références et exemples de réalisations, etc. ;
- Définition du programme architectural sous forme de synthèse formalisant les besoins du porteur de projet (fonction des bâtiments, contraintes techniques, circulation, sécurité incendie, etc.) ;
- Conseils sur le projet architectural ;
- Concertation avec les services intervenant dans le cadre de l'instruction (commune, direction régionale en charge des paysages, service territorial de l'architecture et du patrimoine...)
- Conseils sur la présentation de la demande de permis de construire.

Le Parc attribue également des aides financières. Le fonds pour l'intégration des bâtiments agricoles ou liés à l'activité forestière est mobilisable pour des travaux de construction ou de réhabilitation de bâtiments (prise en charge du surcoût lié aux exigences architecturales ou à des exigences supplémentaires en matière d'intégration paysagère, étude globale de requalification du site d'implantation du bâtiment, travaux de requalification...) ainsi que pour des travaux d'aménagements paysagers d'un site.

En 2014, le Parc a accompagné 31 projets dont 8 nouveaux projets.



Cour intérieure et bâtiments de la SARL de la Borde à Raray. Esthétiques et fonctionnels ils s'intègrent à l'environnement.

Il a attribué une aide financière pour le projet de construction d'un bâtiment de stockage porté par la SCEA de la Ferme de Bretagne à Rully.

COÛT DE L'ACTION

4 209 €

QUELQUES CHIFFRES

31

projets ont été accompagnés

Études de principes d'aménagement

Intégrer la préoccupation paysagère dans la gestion des espaces et des éléments naturels et bâtis

Afin d'aider les communes à réaliser des projets d'aménagement, le Parc propose depuis 2004 de financer des études d'aménagement, soit dans le cadre de ses programmes d'actions, soit par l'intermédiaire du fonds "Études d'aménagement" si le projet présente un caractère d'urgence ou si l'étude doit proposer une alternative à un projet déjà formulé mais mal engagé.

L'étude d'aménagement a pour objet de réaliser, après une phase de diagnostic et une concertation étroite avec les élus, un schéma de principes d'aménagement ainsi que d'établir un estimatif des travaux envisagés, en fonction des objectifs définis par la commune.

Le Parc a travaillé sur 11 études durant l'année 2014 :

- La reconversion des fermes, à Montagny-Sainte-Félicité
- L'aménagement de la plaine de Sarron et d'un quartier d'habitat participatif, à Pont-Sainte-Maxence
- L'aménagement du site d'une ferme, à Lassy
- L'aménagement des zones AU du projet de PLU de Plailly
- L'aménagement de la traversée urbaine de Chaumontel par la RD 316
- L'extension de la zone d'activités du Pré de la Dame Jeanne, à Plailly
- L'aménagement des bords de l'Oise, à Précly-sur-Oise
- L'aménagement de la pelouse des Champignoles, à Saint-Maximin
- L'aménagement du parc de la Tranchée, à Saint-Maximin
- Le schéma d'aménagement paysager de la zone "l'Oréal", à Orry-la-Ville
- L'étude paysagère du château de la Motte, à Luzarches

Les fiches suivantes détaillent quelques études menées.



CALENDRIER

Janvier à décembre 2014



COMMISSION

Architecture, urbanisme, paysage



PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Communes



CONTACTS

Solange DUCHARDT
Jean-Marc GIROUDEAU
Bénédicte GARCIA
Philippe MEURANT

QUELQUES CHIFFRES

11

études

COÛT DE L'ACTION

189 425 €



Étude de principes d'aménagement des zones AU du projet de PLU de Plailly

Intégrer la préoccupation paysagère dans la gestion des espaces et des éléments naturels et bâtis



CALENDRIER

Janvier à mai 2014



COMMISSION

Architecture, urbanisme, paysage



PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Commune.



MAÎTRES D'ŒUVRE

Céline Leblanc - Axel Vénacque



CONTACT

Jean-Marc GIROUDEAU

Suite à l'étude urbaine réalisée par le Parc en 2011, la commune de Plailly a souhaité approfondir la réflexion de l'aménagement des secteurs d'extension urbaine envisagés dans le cadre de l'élaboration du plan local d'urbanisme en cours.

L'étude a porté à la fois sur les aménagements urbains et paysagers, sur la faisabilité programmatique, et sur la traduction réglementaire de trois secteurs situés aux franges du bourg :

- Le site du chemin de La Légère
- L'entrée de bourg par la route de Mortefontaine
- Le Clos de Boran

Les objectifs initiaux étaient pour chacun de ces sites de :

- Maîtriser les développements urbains,
- Proposer des aménagements urbains et paysagers qualitatifs,
- Réfléchir à leur meilleure intégration possible dans leur environnement,
- Evaluer la capacité d'accueil des constructions,
- Déterminer les orientations réglementaires à inscrire dans le PLU.

L'enjeu est de permettre aux élus de la commune de Plailly de réfléchir préalablement à l'aménagement futur de chacun de ces secteurs, de manière à inscrire dans le document d'urbanisme communal des dispositions réglementaires cohérentes avec leurs volontés d'aménagement, et à orienter la faisabilité opérationnelle.

Après un diagnostic portant à la fois sur le paysage dans son contexte élargi et rapproché, différents enjeux en termes de paysage, d'écologie, d'accessibilité ont été dégagés.

Une analyse de la réceptivité des différents sites a été réalisée qui a abouti à des orientations programmatiques en fonction de la densité souhaitée.

Dans le document, des scénarii d'aménagement sont proposés, illustrés d'images de références et de montages informatiques présentant les états futurs des sites.

Les scénarii sont développés sous forme de plans et de coupes déclinant les projets, accompagnés de fiches techniques présentant leurs modalités de réalisation dans un cahier de prescriptions urbaines, paysagères et environnementales portant sur les matériaux de l'espace public à mettre en œuvre, sur l'éclairage public, sur la gestion des eaux pluviales, sur les plantations, sur l'implantation bioclimatique du bâti.



Simulation du site du clos de Boran, présentant une urbanisation enveloppée d'une végétation dense.

COÛT DE L'ACTION

17 790 €

QUELQUES CHIFFRES

3

sites étudiés

Étude de principe d'aménagement des bords de l'Oise à Précy-sur-Oise

Requalifier et mettre en valeur le paysage naturel et bâti

Le territoire de Précy-sur-Oise est fortement marqué par la vallée de l'Oise et sa plaine alluviale. Malheureusement le lien avec la rivière Oise est aujourd'hui ténu. La plaine alluviale est traversée par la voie ferrée et son talus qui coupent visuellement et physiquement la relation à l'Oise. Quant à la déviation de la route départementale (RD92), elle relègue le passant à deux passages, allée des Marronniers et allée de la Gare. Le lieu est peu engageant pour le piéton (vitesse, bruit, dangers), les aménagements ne contribuent pas à son confort.

La municipalité souhaite redynamiser ce secteur et réintroduire des activités de loisirs telles que des brocantes, des activités nautiques (aviron),... Un petit embarcadère est programmé, il permettra à quelques embarcations de loisirs ou de pêche d'accoster à Précy-sur-Oise.

L'aménagement de l'accès à l'Oise répond à une demande très forte des habitants qui souhaitent pouvoir profiter pleinement de cet espace. Une visite de terrain a été organisée au démarrage de l'étude à laquelle étaient conviés les habitants de Précy-sur-Oise afin qu'ils s'expriment sur leurs perceptions du site et leurs besoins.

Le projet de requalification porte sur l'ensemble du site entre l'Oise et la rue Watteau et entre l'allée des Marronniers et le parking de la gare.

La gestion de l'espace central repose sur la proposition originale de réintroduire une activité agricole aux portes du village de Précy-sur-Oise. L'espace central se retrouve composé de plusieurs parcelles en culture. Ce parti d'aménagement fait la part belle à l'histoire de Précy-sur-Oise qui a connu cet espace en culture et en pâture avant l'implantation du réseau routier actuel. L'aménagement proposé offre une transparence favorisant une perception des berges de l'Oise depuis les façades de la rue Gaston Wateau.

Le scénario retenu propose diverses interventions sur la zone d'étude:

- une requalification de la rue Gaston Wateau et de l'espace de stationnement.
- une réhabilitation des allées des Marronniers et des Tilleuls avec une sécurisation des traversées.
- une gestion alternative de l'espace central avec la mise en culture des différentes parcelles.
- une restructuration progressive du mail des sycomores.

Un chiffrage des aménagements a été réalisé par secteur.

Deux panneaux d'exposition ont été présentés lors de la journée d'animation sur l'aménagement qui a eu lieu en novembre dernier au parc des érables à Précy-sur-Oise puis exposés en mairie.



CALENDRIER

Octobre 2013 à mai 2014



COMMISSION

Architecture, urbanisme, paysage



PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Commune, services des espaces verts, ABF, service des routes du Conseil général de l'Oise.



MAÎTRES D'ŒUVRE

Troisième Paysage



CONTACT

Solange DUCHARDT

QUELQUES CHIFFRES

1

séance participative pour les habitants

2

panneaux d'exposition

COÛT DE L'ACTION

15 488 €



Étude de principes d'aménagement de la pelouse des Champignoles à Saint-Maximin

Requalifier et mettre en valeur le paysage naturel et bâti



CALENDRIER

Septembre 2013 à février 2014



COMMISSION

Architecture, urbanisme, paysage



PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Commune.



MAÎTRES D'ŒUVRE

A Ciel Ouvert paysagistes



CONTACT

Solange DUCHARDT

Dans le quartier d'habitat collectif les Champignoles, les immeubles ont été construits en limite de la voie ferrée. Situé au pied des bâtiments, sur un fontis en formation, le terrain du projet est inconstructible. La pelouse était utilisée comme aire de jeu et comme place de quartier; des fêtes communales s'y déroulaient régulièrement.

La municipalité souhaitait offrir aux habitants du quartier un espace de loisirs avec jardins familiaux et/ou jardin partagé et aires de jeux, convivial et accueillant.

Les grands principes d'aménagements inspirés par le programme d'une part et par le diagnostic d'autre part visent à affirmer la pelouse des Champignoles comme un site-carrefour et un espace intergénérationnel grâce à la cohabitation de plusieurs usages compatibles avec le contexte habité.

Le parti pris est de maintenir l'espace prairial comme une pièce structurante qui permet à la butte d'être correctement associée à l'organisation des différentes fonctions installées. Cette butte doit devenir un lieu à part entière, facile d'accès, agréable à parcourir, sans pour autant qu'elle perde ses ambiances pittoresques. Autre point névralgique de la composition, le cadre. À la fois contenant et élément de transition, les zones de contact avec les rues sont en capacité d'accueillir les équipements de l'espace public (jardin, circulations, aire de jeux) et d'agir comme un seuil dynamique et vivant pour le quartier.

Un estimatif des coûts d'aménagement a été établi suivant les différents postes retenus (plantation, mobilier, sols etc).



Simulation proposée par le bureau d'études pour la future pelouse des Champignoles à Saint-Maximin

COÛT DE L'ACTION

16 468 €

QUELQUES CHIFFRES

14

jardins familiaux

Étude de principes d'aménagement du parc de la Tranchée à Saint-Maximin

Requalifier et mettre en valeur le paysage naturel et bâti

Ancien site carrier abandonné, le parc de la Tranchée est envahi par la friche qui recompose ainsi à partir d'une dynamique végétale rapide et spontanée, des ambiances très originales, allant de la lande ouverte jusqu'aux boisements légers de bouleaux et de cornouillers. Ce site encaissé regorge de richesses paysagères (front de taille, éperons, chaos, bois de bouleaux, tapis de mousse...) et écologiques. Destiné à devenir un parc à visée pédagogique sur le patrimoine carrier et écologique, il constitue une pièce importante du projet touristique de la commune. La tranchée doit à la fois accueillir des promeneurs et le public de la Maison de la Pierre, des fêtes communales et des animations de plein air liées à la découverte des espaces naturels, du travail de la pierre, du jardinage.

Une étude écologique du site a révélé les enjeux environnementaux et géologiques à prendre en compte dans les aménagements et propose une gestion optimale au regard du potentiel en termes de biodiversité (présence de chiroptères, d'orchidées, de pelouses calcicoles,...).

Le scénario proposé par l'étude ménage un espace public ouvert et un lieu davantage dédié la pédagogie qui serait en lien direct avec la Maison de la Pierre.

Les principes d'aménagement sont avant tout guidés par la nécessité de restaurer des espaces ouverts, lisibles, qui remettent en scène les points de vue lointains (notamment sur le château Civet et l'église) mais aussi sur les scénographies minérales façonnées par les carriers. Cette stratégie d'ouverture abonde également dans le sens d'une plus grande biodiversité et d'un endiguement de la dynamique de friche et des espèces invasives qui s'y développent (comme le buddleia ou le lierre terrestre).

L'esquisse a permis de préciser l'enveloppe budgétaire nécessaire pour la réalisation de l'aménagement et pour la gestion du site. Les opérations sont phasées sur plusieurs années.



Simulation du site proposée par le bureau d'études

QUELQUES CHIFFRES

2 ha



CALENDRIER

Janvier à septembre 2014



COMMISSION

Architecture, urbanisme, paysage



PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Commune, services des espaces verts, Maison de la Pierre, association du jardin pédagogique, INERIS.



MAÎTRES D'ŒUVRE

A Ciel Ouvert paysagiste, OGE office de génie écologique, François Bétard géomorphologue, Ecoterra phyto-écologue



CONTACT

Solange DUCHARDT

COÛT DE L'ACTION

50 119 €

**CALENDRIER**

Janvier à décembre 2014

**COMMISSION**Architecture, urbanisme,
paysage**PARTENAIRES
SPÉCIFIQUES**

STAP, DDT, communes

**CONTACTS**Jean-Marc GIROUDEAU
Philippe MEURANT
Solange DUCHARDT

Suivi des projets d'aménagement

Intégrer la préoccupation paysagère dans la gestion des espaces et des éléments naturels et bâtis

Depuis 2004, le Parc assure un suivi des projets d'aménagement. Cette démarche a pour finalité de veiller au respect de la Charte, à la qualité urbaine des projets de développement, dans un souci de privilégier une économie intelligente de l'espace.

Le Parc est ainsi saisi soit par les communes, soit par les promoteurs, qui viennent prendre, en amont, conseils et avis auprès du Parc, de façon à s'assurer que le projet est compatible avec la charte du Parc et améliorer la qualité du projet.

En 2014, le travail a porté sur :

- L'extension de la zone commerciale de Villevert, à Senlis
- La valorisation du site Archéa, à Fosses
- L'aménagement de la friche Vulli, à Asnières-sur-Oise
- L'aménagement de lotissements, à Luzarches
- L'aménagement du centre-bourg de Luzarches
- L'aménagement du site du Larris, à Saint-Maximin
- Le devenir du site du domaine du moulin de Lassy, à Lassy et Luzarches
- L'aménagement de l'éco-quartier de l'ancienne gare, à Senlis
- Le projet au château de la Motte, à Luzarches
- L'aménagement de la place de la République, à Luzarches
- Le schéma directeur d'aménagement de la zone d'activités, à Senlis
- L'aménagement d'un parc résidentiel de loisirs, à Verberie
- L'aménagement de la rue de Paris, à La Chapelle-en-Serval
- L'aménagement d'un bâtiment communal et d'un espace public (contrat rural), à Bellefontaine

Par ailleurs, le Parc participe de façon régulière aux comités consultatifs de l'urbanisme et du Développement durable de la ville de Chantilly.

En outre, le Parc accompagne, à leur demande, les communautés de communes dans les différentes actions qu'elles mènent et pour lesquelles elles sollicitent le Parc.



Accompagnement à l'élaboration des documents d'urbanisme communaux et supra-communaux

Inscrire la maîtrise de l'évolution du territoire dans les documents d'urbanisme



CALENDRIER

Janvier à décembre 2014



COMMISSIONS

Architecture, urbanisme, paysage, Bureau



PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Services de l'Etat notamment les DDT



CONTACT

Jean-Marc GIROUDEAU

L'accompagnement à l'élaboration des documents d'urbanisme a pour objectifs en premier lieu, de veiller à la mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec la Charte, et de s'assurer de la qualité de ces documents d'urbanisme. En 2014, le Parc a suivi les procédures suivantes :

■ Élaborations de PLU :

- Brasseuse : Suivi de réunions
- Précly-sur-Oise : Suivi de réunions
- Vineuil-Saint-Firmin : Suivi de réunions
- Ognon : Suivi de réunions
- Creil : Suivi de réunions
- Villeneuve-sur-Verberie : Suivi de réunions
- Montépilloy : Suivi de réunions
- Plailly : Suivi de réunions
- Orry-la-Ville : Suivi de réunions
- Chantilly : Suivi de réunions
- Survilliers : Suivi de réunions
- Mont-l'Evêque : Suivi de réunions
- Saint-Maximin : Suivi de réunions
- Saint-Martin du Tertre : Suivi de réunions

■ Modifications de POS/PLU :

- Modification du PLU de Luzarches : Suivi de réunions
- Modification du POS de Pontarmé : Suivi de réunions

■ Règlements locaux de publicité :

Par ailleurs, le Parc a suivi et financé à 50 %, dans le cadre de ses programmes d'actions, les règlements locaux de publicité (RLP) de Pont-Sainte-Maxence et de Chaumontel, en cours d'élaboration.

Au total, le Parc a suivi 18 dossiers et a participé à 48 réunions.

COÛT DE L'ACTION

30 616 €

QUELQUES CHIFFRES

16

dossiers

48

réunions

Conseils en architecture et paysage

Le travail de l'équipe en matière d'accompagnement des élus ou des porteurs dans leurs projets vise à préserver la qualité du patrimoine bâti et du paysage des villes et des villages.

Durant l'année 2014, le Parc a été amené à suivre un certain nombre de dossiers ou a donné des conseils :

Une vingtaine de dossiers ont été traités en 2014, parmi lesquels on peut citer :

- Assistance à particulier pour le Polo Club d'Apremont
- Conseil à la commune de Montagny-Sainte-Félicité pour la réhabilitation et la requalification de fermes
- Assistance à la commune d'Avilly-Saint-Léonard pour la création d'un lotissement communal
- Assistance à l'association Sauvegarde de Senlis pour un concours de restauration d'ouvrages anciens à Senlis
- Conseil à particulier pour l'agrandissement du haras du Plessis à Chamant
- Assistance à la commune de La Chapelle-en-Serval pour un projet d'aménagement et de construction de bâtiments de logements et d'activité
- Conseil à particulier pour la réhabilitation d'un corps de ferme à Fosses
- Conseil à la commune de Gouvieux pour le réaménagement de locaux communaux
- Assistance à établissement privé et à la commune de Gouvieux pour la restauration d'un ouvrage ancien sur le site de la clinique des jockeys
- Assistance à la commune de Luzarches pour des travaux sur les devantures commerciales
- Assistance à la commune de Luzarches pour la requalification patrimoniale du centre ancien
- Assistance à particulier concernant la présence de mérule dans une habitation à Orry-la-Ville
- Assistance à la Communauté de Communes Pays de France pour la création d'un pôle inter-communal à Luzarches
- Assistance à la commune de Luzarches pour l'aménagement d'un espace vert
- Assistance à particulier pour le réaménagement de la plage de Boran
- Assistance à promoteur pour la création de deux lotissements à Luzarches
- Conseil à particulier et assistance à la commune de Gouvieux pour la construction d'une maison contemporaine
- Assistance à la commune de Senlis pour le projet de création d'un éco-quartier



CALENDRIER

Janvier à décembre 2014



COMMISSION

Architecture, urbanisme, paysage



CONTACTS

Solange DUCHARDT
Philippe MEURANT
Jean-Marc GIROUDEAU



Conseils en architecture et paysage

- Assistance à promoteur constructeur pour la promotion de constructions BBC (Bâtiments Basse Consommation) sur le territoire du Parc
- Assistance à la commune de Ver-sur-Launette pour le projet d'aménagement d'une nouvelle mairie

Par ailleurs, **le Parc participe à l'instance de radiotéléphonie mobile de l'Oise** au cours de laquelle sont examinés les projets d'implantation de pylônes de téléphonie mobile.

La chargée de mission paysage du Parc se rend systématiquement sur site lorsque les projets suscitent débat. Une visite de terrain est effectuée en amont avec l'opérateur, et parfois avec la commune, la DREAL et l'ABF quand le dossier l'exige.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

**CALENDRIER**

Janvier à mars 2014

**COMMISSION**

Architecture, urbanisme, paysage

**PARTENAIRES
SPÉCIFIQUES**

Commune de Plailly.

**MAÎTRES D'ŒUVRE**

A Ciel Ouvert Paysagistes

**CONTACT**

Bénédicte GARCIA

Étude paysagère du site d'extension de la ZAE de Plailly

Promouvoir un développement économique maîtrisé et respectueux de l'environnement et de l'identité du territoire

La zone d'activités du Pré de la Dame Jeanne, desservie par la RD922, s'étend actuellement sur 15,2ha à l'entrée et en limite de la commune de Plailly en venant de Survilliers. Une vingtaine d'entreprises intervenant dans la petite industrie et les services y est implantée.

Dans le cadre de l'élaboration de son PLU, la commune de Plailly a souhaité revoir les possibilités d'extension de la zone d'activités du Pré de la Dame Jeanne.

Le PNR Oise – Pays de France est en phase de révision de sa Charte. Afin de prendre en compte le projet communal dans la future Charte, il a été nécessaire de définir les espaces qui pourront avoir vocation à accueillir une possible extension de la zone d'activités du Pré de la Dame Jeanne.

Au regard des enjeux paysagers (impact paysager de nouveaux aménagements, de nouvelles constructions,...) et environnementaux (gestion des eaux de ruissellement, continuités écologiques...), il a été demandé au bureau d'études A Ciel ouvert de réaliser une étude d'identification des sites potentiels d'extension de la zone d'activités et de recommandations d'intégration paysagère, permettant à la commune d'intégrer dans le PLU des dispositions réglementaires garantant le bon aménagement du ou des site(s) d'extension.

L'étude s'est déroulée en 2 phases :

- Une analyse paysagère et environnementale du site d'inscription et des sites potentiels d'extension
- La rédaction de principes d'aménagement et de recommandations paysagères pour les sites d'extension retenus



Site depuis la RD 116, au nord de la zone existante.



Site depuis la RD 922 au nord des champs de Plailly.



Cette étude a permis de définir des sites d'extension possibles de la zone d'activités, respectueux des enjeux en présence. Ainsi, deux extensions possibles ont été identifiées: l'une à l'arrière de la zone existante d'environ 3 ha, et l'autre dans le prolongement de la déchetterie implantée dans la plaine, de l'autre côté de la RD 922, d'environ 8 ha.

COÛT DE L'ACTION

16 672 €

QUELQUES CHIFFRES

11

ha de zones d'activités projetés



55

TOURISME

**CALENDRIER**

Janvier à décembre 2014

**COMMISSION**

Tourisme

**PARTENAIRES SPÉCIFIQUES**

Institut de France.

**MAÎTRES D'ŒUVRE**

Agence Brun, Ségic, Biotope

**CONTACT**

Brigitte SOUVERAIN

Site des étangs de Comelles, étude pour un nouveau schéma d'accès et de stationnement

Gérer l'accueil du public dans les espaces naturels

Les étangs de Comelles sont un site très fréquenté par les habitants comme par les visiteurs. La fréquentation, en voiture, est actuellement subie car non maîtrisée et gérée. Le site est totalement ouvert : les flux de véhicules lors des week-ends de beau temps sont importants et le stationnement devient anarchique, le long des routes.

Prenant en compte cette situation, l'Institut de France et le PNR ont à cœur de préserver la qualité du site et d'offrir aux visiteurs un accueil de qualité.

Dans la situation actuelle, le maintien de la circulation automobile sur la route des Tombes qui longe les étangs pose différents problèmes de sécurité, d'entretien mais aussi d'aménagement et de mise en valeur du site dans son ensemble. C'est pourquoi, en accord avec les orientations du Schéma d'Accueil du Public du PNR et en étroite concertation avec tous les acteurs concernés, l'Institut de France, propriétaire des lieux, envisage à terme la fermeture de certains tronçons de cette route entre le château de la Reine Blanche et la Route Manon. Cette fermeture ne peut évidemment être envisagée sans que des solutions ne soient réfléchies pour maintenir et améliorer les conditions d'accueil du public.

Une étude a donc été lancée début 2014, mission qui doit conduire à la réalisation d'un nouveau schéma de valorisation et d'accès et à la définition des aménagements à réaliser : modalités de fermeture, de sécurisation, aménagement des stationnements, mobiliers, signalisation, ...

Après une phase de diagnostic (rencontres individuelles avec les différents partenaires, état des lieux des usages et des pratiques de circulation et de stationnement sur le site en prenant en compte les besoins des ayant-droits, comptages des flux de circulation automobile et relevé précis des places de stationnement, analyse des incidences de la fermeture de certains tronçons de la route et des reports possibles, etc.) et la proposition de différents scénarii, 3 pistes d'action ont été retenues.

Elles correspondent à la fermeture de trois tronçons de la route qui entoure les étangs de Comelles et à la fermeture des 4 parkings qui se trouvent en bordure immédiate des étangs. Le report des places supprimées pouvant se faire en agrandissant légèrement les parkings existants.

Des esquisses d'aménagement pour chaque lieu à aménager seront proposées. Cette phase d'étude est en cours de finalisation.



Stationnement actuel à proximité des étangs de Comelles

COÛT DE L'ACTION**55 698 €****QUELQUES CHIFFRES****1**

site emblématique du Parc

4

parkings fermés

20

zones de stationnement mieux organisées

Édition de fiches de randonnées vélo

Gérer l'accueil du public dans les espaces naturels

Le Parc a pour objectif de contribuer au développement du tourisme de randonnée (pédestre, équestre, cyclo, ...). Il s'agit de concilier les objectifs d'accueil et de découverte du territoire avec les objectifs de préservation du patrimoine et de respect des activités économiques gestionnaires des espaces.

Pour cela, le Parc a réalisé, avec l'ensemble des acteurs concernés, un Schéma d'Accueil du Public à l'échelle du territoire, qui a permis, en particulier, l'élaboration d'un schéma de circuits de randonnée cohérent à l'échelle du territoire. Ces circuits permettent la découverte du patrimoine naturel, paysager et culturel du territoire. Ils visent également à favoriser la vie locale des villages : commerces, cafés... et le développement de services : hébergements, restauration, accueil à la ferme, etc.

Par ailleurs, la demande pour des possibilités de découverte des territoires à vélo est en plein développement. Des vélos routes se mettent en place au niveau européen dont l'eurovéloroute n°6 et la véloroute Londres-Paris qui traversent le territoire du Parc. Le Département de l'Oise développe une voie cyclable, la Trans'Oise, qui traverse aussi le territoire. Ces projets constituent des axes intéressants autour desquels développer des itinéraires de balades à vélo en boucle.

Le Parc, en partenariat avec l'au5v, a défini 3 itinéraires de randonnées vélo tout chemin s'adressant à un public familial.

Le premier itinéraire relie Chantilly à Senlis, par la vallée de la Nonette, le second forme une boucle de Senlis à Ermenonville en passant par la forêt et les villages de la vallée de la Nonette amont et le troisième traverse la forêt d'Halatte.

3 fiches ont été éditées en 10 000 exemplaires chacune. Elles comprennent une carte au 25^e sur support IGN, le descriptif de l'itinéraire, une présentation des éléments de patrimoine rencontrés, une liste des services utiles et des illustrations.

Elles sont distribuées dans les Offices de tourisme du Parc, certains sites touristiques et sont téléchargeables sur le site Internet du Parc.

Cette action répond à une attente exprimée depuis longtemps pour une découverte des richesses du territoire, à vélo par les petites routes et les chemins. Il reste à éditer la découverte de la partie Val d'Oise du territoire en passant par l'Abbaye de Royaumont.

Les travaux de balisage et de sécurisation de la circulation des vélos, en particulier sur les petites routes et au niveau des carrefours, permettront de valoriser davantage ces itinéraires.



CALENDRIER
Janvier à décembre 2014

COMMISSION
Tourisme

PARTENAIRE SPÉCIFIQUE
au5v

CONTACT
Brigitte SOUVERAIN

Localisation des circuits vélos tous-chemins édités



QUELQUES CHIFFRES

3

fiches éditées à 10 000
exemplaires chacune

COÛT DE L'ACTION

6 366 €

**CALENDRIER**

Juillet 2013 à avril 2014

**COMMISSION**

Tourisme

**PARTENAIRES SPÉCIFIQUES**

CDT, CDRP Oise et CODERANDO 95

**CONTACT**

Brigitte SOUVERAIN

Édition du guide Chamina

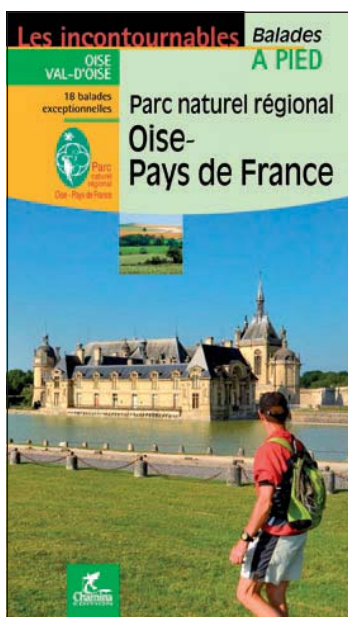
Gérer l'accueil du public dans les espaces naturels

Depuis sa création, le Parc naturel régional Oise – Pays de France a déjà fait paraître plusieurs documents touristiques pour présenter les principaux sites et activités touristiques : carte touristique, dépliants thématiques, guide touristique... 14 fiches de randonnée pédestre ont aussi été éditées et sont distribuées gratuitement sur le territoire.

Les éditions Chamina ont proposé au Parc d'éditer un guide reprenant certains itinéraires des 14 fiches de randonnée complétés par 6 nouvelles randonnées et circuits en ville. En outre, ce guide propose des pages pour découvrir le territoire et ses richesses patrimoniales.

Dans le cadre d'une convention, le Parc a contribué à la confection de ce guide : participation à l'élaboration du chemin de fer, fourniture des cartes, tracés et photos, coécriture des thèmes choisis et relecture finale. Pour conforter l'opération financière le Parc a acheté 400 exemplaires de l'ouvrage, qui sont donnés aux partenaires, par exemple, lors de circonstances particulières ou vendus à la maison du Parc.

Ce guide est sorti en avril 2014, il est en vente en librairie.



Couverture du guide Chamina



Pages intérieures du guide Chamina

COÛT DE L'ACTION

5 600 €

QUELQUES CHIFFRES

26

pages de présentation du territoire

18

randonnées proposées

Site Internet et "week-end découverte" InterParcs

Améliorer l'accueil du public

La Région Ile-de-France a mis en place, courant 2014, un site Internet dédié aux 4 Parcs naturels d'Ile-de-France avec une application pour smartphone.

Sont présentés sur le site et l'application :

- le patrimoine bâti et naturel de chaque Parc
- les itinéraires de randonnée
- les hébergements qui travaillent avec les Parcs,
- les producteurs en circuits courts qui travaillent avec les Parcs
- les activités de loisirs ouvertes au grand public.

Pour son lancement, la Région Ile-de-France a mené une grande campagne de communication dans les médias et les transports franciliens (affiches dans les TER, RER, métro, panneaux 4x4, journal de la Région, presse...).

Un programme de sorties et d'animations a été proposé aux franciliens par les 4 Parcs durant le week-end des 4 et 5 juillet.

21 sorties ont été proposées sur le territoire du Parc Oise – Pays de France, en lien avec 11 partenaires. Malheureusement, une météo désastreuse n'a pas permis d'avoir le public attendu.

Le site internet créé par la Région a reçu un bon accueil et présente une fréquentation importante. Il permet de donner de l'information sur le Parc et d'accroître sa notoriété. On notera d'ailleurs une augmentation de la fréquentation de notre site internet en juillet, environ 1 000 personnes de plus par rapport à l'année précédente.

Le site internet et l'application sont régulièrement mis à jour par la Région avec les informations et les actualités des 4 Parcs. Il est prévu de reconduire le "week-end découverte" dans les Parcs en avril 2015.



CALENDRIER
Janvier à décembre 2014

COMMISSION
Communication -
sensibilisation

MAÎTRES D'ŒUVRE
Anatome

CONTACTS
Dorothée RULENCE
Brigitte SOUVERAIN



Campagne publicitaire du week-end découverte des Parcs naturels régionaux d'Ile-de-France



Page d'accueil du site InterParcs

QUELQUES CHIFFRES

4 472
panneaux d'affichage

4
articles dans la presse locale générant
16 200 visites du site de ce quotidien

38 517
visiteurs sur le site
InterParcs en juillet

COÛT DE L'ACTION
Fonctionnement
pour le Parc



"Cahier d'idées" pour l'aménagement et la décoration des Offices de Tourisme du territoire

Améliorer l'accueil du public



CALENDRIER

Janvier à juillet 2014



COMMISSION

Tourisme



PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Offices de tourisme.



MAÎTRES D'ŒUVRE

Don Cameleon



CONTACT

Brigitte SOUVERAIN

Sur le territoire du Parc, 9 Offices de Tourisme assurent l'accueil des visiteurs et les aident à préparer leur séjour.

Ces Offices de Tourisme travaillent avec le Parc et mettent régulièrement en avant leur appartenance au Parc. Ce sont des lieux d'accueil "ambassades du Parc", ils mettent en avant la documentation du Parc, notamment sur un présentoir spécifique. Certains d'entre eux ont un projet de déménagement et d'autres de réfection de leurs locaux. A cette occasion leur projet est d'aménager des locaux agréables et représentant "l'univers Parc".

La réalisation d'un "cahier d'idées" a été envisagée pour permettre aux Offices de tourisme d'avoir des idées d'aménagement de mobilier et de décoration de leurs lieux d'accueil. Ils auront ainsi des éléments qui permettront aux visiteurs d'identifier le lieu comme lieu d'accueil du Parc.

Des propositions concrètes ont été faites par une agence concernant :

- le choix des matériaux à mettre en œuvre ,
- le type de mobilier; banques d'accueil, tables, chaises, ...
- les moyens d'éclairage,
- les éléments de décoration (couleur; visuels, ...).

Ces éléments sont en lien avec la charte graphique et la charte de signalétique du PNR.

Le document a été envoyé aux 9 Offices de Tourisme du territoire.

L'Office de Tourisme de Chantilly qui a déménagé, a été le site "test" de ce cahier d'idées. De nombreux éléments proposés ont été repris dans le nouvel aménagement. Les Offices de tourisme de Creil et de Senlis réaménagent aussi leurs locaux pour rénover et permettre un accès handicapé, certaines des idées proposées sont reprises. Parmi les 6 autres Offices de tourisme du territoire d'autres ont également des projets de réaménagement.



L'office de tourisme de Chantilly est le premier à avoir appliqué les "idées" d'aménagement proposées par le Parc.

COÛT DE L'ACTION

5 384 €

QUELQUES CHIFFRES

3

OT ont déjà pris des idées



COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

**CALENDRIER**

Janvier à décembre 2014

**COMMISSION**Communication -
sensibilisation**MAÎTRES D'ŒUVRE**MARKEDIA, Ediconcept,
Chromatiques**CONTACT**

Dorothée RULENCE

Programme de communication 2014

Informar et faire participer les habitants aux projets

Le Parc a poursuivi le développement de ses outils de communication :

■ La diffusion du magazine du Parc dans les 77 000 foyers du territoire :

Chaque année, le magazine du Parc est diffusé 3 fois par an sur l'ensemble du territoire. Cela représente 270 000 exemplaires. Comme en 2014 le "Soyons Parc" a été distribué dans les 27 communes susceptibles d'intégrer le Parc en 2016.

■ La parution des livrets "Vivons le Parc !", sorties et animations "nature & patrimoine" dans le Parc naturel régional Oise - Pays de France :

281 manifestations ont été relayées dans les deux livrets (Automne-hiver et Printemps-été). 280 points répartis sur l'ensemble du territoire en assurant la diffusion.

Cette année 13 affiches ont été réalisées pour relayer certaines manifestations du Parc.

■ La revue de presse :

Le travail de relation presse a permis de recueillir **45 coupures de presse, 4 flashes radio et un reportage TV sur ARTE**. La revue de presse est éditée à 400 exemplaires et distribuée à l'ensemble des élus du territoire.

■ Le rapport d'activités :

Il permet d'informer élus et partenaires de l'activité du Parc. Il est adressé à tous les conseillers municipaux.

■ Le Site Internet :

Le site internet du Parc est très fréquenté avec 39 660 visites en 2014. (37,6% d'internautes sont franciliens et 22,86 % sont picards.) 75 personnes se sont inscrites aux manifestations du Parc en ayant obtenu l'information sur le site.

La page facebook du Parc est suivie par 547 personnes, son actualité sur la fête du Parc a été partagée 25 fois et a atteint 1 182 personnes.

■ Les sets de table :

Le Parc a édité des sets de table. 12 modèles ont été réalisés sur les richesses patrimoniales du Parc, avec des jeux et des informations insolites. 30 restaurants répartis sur l'ensemble du territoire ont accepté de les prendre. **48 000 sets de table ont été distribués.**



Exemples de sets de table distribués aux restaurateurs du territoire

COÛT DE L'ACTION**100 032 €****QUELQUES CHIFFRES****39 660**connexions au site
Internet**281**manifestations
recensées dans les deux
livrets "Vivons le Parc"**45**articles de
presse**48 000**sets de table dans 30
restaurants

Actions de communication à l'attention des nouveaux élus

Informier et faire participer les habitants aux projets

2014 marque les 10 ans d'existence du Parc naturel régional Oise - Pays de France ainsi que l'arrivée de nouveaux élus communaux, suite au renouvellement des Conseils municipaux. Il convenait de leur apporter de l'information sur le Parc et ses actions.

Pour cet objectif il a été proposé :

■ Une newsletter :

Sous forme de question/réponse, cette newsletter s'adresse de façon directe aux lecteurs et a pour objet de donner de l'information mais aussi parfois d'interpeller élus, partenaires et habitants. Entre janvier et mars, 2 newsletters ont été envoyées par semaine, à 2 800 adresses. On notera que cette lettre est très largement démultipliée, car si elle est adressée à 2 800 personnes, elle est ouverte parfois jusqu'à 9 400 fois.

Face au succès de l'opération (lectorat satisfait, taux d'ouverture important), il a été décidé de reconduire l'opération après le mois de mars à raison d'un envoi par semaine.

■ 2 soirées "rendez-vous" avec les nouveaux élus :

Suite aux élections, 2 soirées ont été organisées à l'attention des conseillers municipaux sous la forme d'un "salon". Dans une ambiance conviviale et autour d'un buffet, les élus étaient invités à la Maison du Parc. De stand en stand, les élus ont eu la possibilité de rencontrer les chargés de mission qui leur ont présenté les actions menées par le Parc. 127 élus se sont déplacés au cours de 2 soirées, représentant 36 communes du territoire actuel et 11 du territoire proposé à l'extension.



Rencontre entre les élus et les chargés de mission au cours des 2 soirées de rendez-vous



CALENDRIER

Janvier à décembre 2014



COMMISSION

Communication - sensibilisation



MAÎTRES D'ŒUVRE

DIR'CAB



CONTACT

Dorothée RULENCE



Les habitants, acteurs ou spectateurs du PNR ?

7427 enfants ont participé, depuis 2006, aux programmes pédagogiques du Parc.

En 10 ans, 8400 personnes ont participé aux sorties organisées par le PNR.

47 "correspondants parc" et 2627 foyers éco-citoyens agissent toute l'année, aux côtés du PNR, pour informer et sensibiliser le grand public.

40 000 personnes visitent le site internet du Parc, chaque année.

2 000 personnes sont abonnées à cette newsletter.

Prochaine question, le mercredi 26 mars :
Être dans le PNR, c'est important ?



Rejoignez-nous sur Facebook

Parc naturel régional Oise-Pays de France
Château de la Borne Blanche BP 6 60560 Orry-la-Ville
www.parc-oise-paysdefrance.fr



Si vous souhaitez vous désabonner de la newsletter du Parc, [cliquez ici](#)

Exemple de newsletter

QUELQUES CHIFFRES

51

newsletters

COÛT DE L'ACTION

11 203 €

**CALENDRIER**

Janvier à mai 2014

**COMMISSION**

Communication - sensibilisation

**CONTACTS**Valérie MEMAIN
Dorothée RULENCE

Exposition "Le Parc en action"

Informier et faire participer les habitants aux projets

Afin de faire connaître et valoriser les actions concrètes menées par le Parc naturel régional depuis sa création en 2004, une exposition a été réalisée.

En 11 panneaux, chacun portant sur un thème ou un enjeu important pour le territoire du Parc, il s'agissait de recenser les actions mises en place et les chiffres clés liés à cette thématique au cours des 10 années écoulées.

Les publics visés par cette exposition sont prioritairement le grand public et plus particulièrement les habitants du territoire du Parc et de son futur périmètre d'extension.

8 panneaux ont déjà été réalisés en deux exemplaires chacun sur la biodiversité, le patrimoine, l'environnement, l'identité paysagère, l'urbanisme durable, le développement économique, l'éducation à l'environnement, l'écocitoyenneté.

3 autres panneaux seront réalisés afin de compléter l'exposition. Ces derniers porteront sur le processus de révision de la Charte en vue de son renouvellement à l'horizon 2016 (périmètre d'extension, procédure et enjeux).



Exemple d'un des panneaux de l'exposition "Le Parc en action"

COÛT DE L'ACTION

7 133 €

QUELQUES CHIFFRES

11

panneaux

Programme de sensibilisation "Grand-public" 2014 : "10 ans, 10 thèmes, 10 mois pour découvrir les richesses et enjeux de mon Parc"

Mener des actions de sensibilisation

En 2014, le Parc naturel régional a fêté ses 10 ans. A cette occasion, le Parc a proposé, tout au long de l'année, à ses habitants et visiteurs, de découvrir ou de redécouvrir les grandes richesses et enjeux de son territoire via un programme mensuel et thématique de sorties, visites et randonnées "10 ans, 10 thèmes, 10 mois pour découvrir les richesses et enjeux de mon Parc". Ainsi, chaque mois, de mars à décembre, le Parc a traité d'un thème, d'un enjeu particulier et a proposé à ses habitants ou visiteurs différentes sorties.

En tout, ce sont 40 sorties, randonnées, ateliers, qui ont été proposées au cours de l'année 2014 dans le cadre de ce programme mensuel, mobilisant 31 partenaires locaux (associations, agriculteurs, entreprises...). **860 personnes ont participé à ces sorties. 80 % d'entre elles participaient pour la première fois à une sortie proposée par le Parc.**

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR LE PARC EN 2014

Mars, le mois des zones humides

- 8 mars : Suivez la migration des crapauds et grenouilles (sortie nocturne / Forêt de Chantilly, étangs de Comelles)
- 16 mars : A la découverte des oiseaux de la réserve de l'Ois'Eau / Pontpoint

Avril, le mois de l'Agriculture

- 12/13 et 26/27 avril : Week-end découverte chez les Producteurs Oise-Pays de France. 9 producteurs ont ouvert les portes de leur exploitation.

Mai, le mois de la Biodiversité

- 18 mai : Explorons la nature à notre porte ! : Journée portes-ouvertes à la Cavée du Gué à Plailly
- 18 mai : Découvrons les landes à callune du Parc Astérix
- 31 mai : A la découverte du marais d'Avilly

Juin, le mois des Petits éco-citoyens

- 14 juin : Rallye découverte à Verneuil-en-Halatte avec les parents d'élèves et les élèves de l'école Calmette

Juillet, le mois du Tourisme

- Tout l'été : Challenge randonnée, "Parcourons le Parc en 75 km !" / 10 circuits en libre accès, jalonnés d'énigmes à découvrir
- 5 juillet : La forêt de Carnelles / Randonnée nature au départ de la gare de Presles-Courcelles
- 5 juillet : Roberval-Rhuis "Aux portes de la Picardie" Randonnée patrimoniale au départ de Roberval
- 6 juillet : Fontaine-Chaalis "Le terroir de Chaalis" / Randonnée patrimoniale au départ de l'Abbaye de Chaalis



CALENDRIER

Janvier à décembre 2014



COMMISSION

Communication - sensibilisation



PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

LPO, CPIE, Picardie Nature, Sauvages et Comestibles, Clairière des Sources, Martina Granziera, Annie Ocana, Chantilly Ville d'art et d'histoire, Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie, Fabien Bellagamba, CAUE 60, CPN Vallée du Sausseron, Clouterie Rivierre, ONF, OT Chantilly, Producteurs Oise - Pays de France, M. Boucher, etc



CONTACT

Valérie MEMAIN

65

QUELQUES CHIFFRES

40

sorties et animations
organisées par le Parc

860

participants

10

salons ou participations
à des manifestations

COÛT DE L'ACTION

8 172 €



Programme de sensibilisation "Grand-public" 2014 : "10 ans, 10 thèmes, 10 mois pour découvrir les richesses et enjeux de mon Parc"

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR LE PARC EN 2014 (SUITE)

Août, le mois de la Forêt

- 23 août : La forêt d'Halatte, grandeur nature !
- 24 août : La forêt d'Ermenonville, une atmosphère de landes !
- 31 août : Chantilly, une forêt chargée d'histoire !

Septembre, le mois du patrimoine

- 14 septembre : Asnières-sur-Oise, sur les pas de Saint-Louis !
- 28 septembre : Mont-l'Evêque, village de pierre et d'eau

Octobre, le mois de l'écocitoyenneté / Fête écocitoyenne du Parc

Novembre, le mois de l'aménagement, de l'architecture et du paysage

- 16 novembre à Précy-sur-Oise : Randonnée, atelier de plantation et taille des arbres fruitiers, conférence sur la gestion différenciée des espaces verts, point-conseil architecture et atelier artistique autour du paysage de Précy.

Décembre, le mois du développement économique

- 3 décembre : À la découverte de la brasserie Saint-Rieul à Trumilly
- 3 décembre : À la découverte de la clouterie Rivière à Creil
- 4 décembre : À la découverte de la gestion forestière en forêt d'Ermenonville
- 5 décembre : Dans les coulisses d'un golf-hôtel : Le Mont Griffon à Luzarches
- 6 décembre : Au cœur du pôle hippique de Chantilly
- 7 décembre : Découvrons une exploitation agricole du Valois à Barbery
- 13 décembre : Rencontre avec Claire Fréchet, céramiste à Gouvieux

Le Parc dispose de 9 expositions thématiques (biodiversité, châteaux et demeures du XIX^e siècle, ressources minérales du territoire...), d'un stand et de 5 expositions écocitoyennes. Très sollicitées par les communes et les partenaires, **ces expositions ont été prêtées 23 fois en 2014.**



Pendant le mois du développement économique, une sortie a proposé de découvrir le pôle hippique de Chantilly

EN 2014, LE PARC ÉTAIT PRÉSENT LORS DES MANIFESTATIONS SUIVANTES ORGANISÉES PAR SES PARTENAIRES

- 28 au 30 mars : Salon du jardinage de Senlis
- 13 avril : L'Oise fête la nature et le développement durable
- 1^{er} juin : Marché picard
- 6 au 9 juin : Fête de la Rose
- 7 septembre : Stand de présentation du Parc à Saint-Vaast
- 21 septembre : Course pédestre à Orry-la-Ville (Stand Parc)
- 29 septembre : Festirando organisé par le CODERANDO 95
- 11 et 12 octobre : Salon de l'ABMARS
- 12 octobre : Randonnée nature organisée par la commune de Gouvieux
- 18 et 19 octobre : Journées des "Savoirs et Savoir-faire nature" au Parc Jean-Jacques Rousseau à Ermenonville

Fête du Parc

Mener des actions de sensibilisation

Point d'orgue de l'année, le Parc naturel régional Oise - Pays de France organisait, à la Maison du Parc le 5 octobre dernier, une grande fête éco-citoyenne à l'occasion de ses 10 ans d'existence.

Cette fête était l'occasion de créer l'évènement de manière festive et participative autour du Parc, de son territoire et ses richesses, des acteurs qui le font vivre, des enjeux locaux mais également plus globaux liés au développement durable.

Associant les partenaires du Parc et les structures locales, abordant des thèmes aussi divers que l'environnement, l'énergie, l'architecture, les paysages, l'histoire locale, la biodiversité, l'agriculture ou la forêt, différentes animations, sorties, randonnées, ateliers de découverte, démonstrations, conférences, expositions ont été programmés tout au long de la journée.

Le Parc s'est attaché à réduire au maximum l'impact environnemental d'un tel évènement (toilettes sèches, tri sélectif, gobelets consignés, transports en commun, accessibilité vélo, etc.).

Il a également veillé à rendre son site et ses animations le plus accessible possible aux personnes en situation de handicap. Pour ce faire, il a sollicité les conseils du Comité départemental du Tourisme de l'Oise.

Ainsi, en matinée, 10 randonnées en étoile étaient proposées en collaboration avec plusieurs partenaires.

De 10h à 18h, plus de 60 stands, tenus par les partenaires institutionnels du Parc, les associations, les structures culturelles et les Producteurs Oise-Pays de France, ont accueilli les visiteurs pour leur faire découvrir les richesses du Parc et les sensibiliser à l'écocitoyenneté.

2300 participants ont été sensibilisés aux richesses et enjeux du territoire, grâce aux activités, nombreuses et variées, proposées sur les stands tenus par les partenaires du Parc.

Ateliers écocitoyens, animations culturelles, expositions, balades découverte, jeux et animations pour les enfants, randonnées matinales et marché des produits locaux ont remporté un vif succès auprès du public. Des animations musicales et déambulatoires ont également rythmé cette journée placée sous le signe de la découverte et de la convivialité.

Cette fête était aussi l'occasion de remettre les prix du 1^{er} concours photo organisé par le Parc.



CALENDRIER

Octobre 2014

COMMISSION

Communication - sensibilisation

CONTACTS

Valérie MEMAIN
Dorothée RULENCE



Fête du Parc



Fête du Parc

QUELQUES CHIFFRES

10

randonnées

60

stands

2 300

personnes

COÛT DE L'ACTION

37 492 €

**CALENDRIER**

Janvier à octobre 2014

**COMMISSION**Communication -
sensibilisation**CONTACTS**Valérie MEMAIN
Dorothée RULENCE

Concours photo

Mener des actions de sensibilisation

À l'occasion de ses 10 ans, le Parc a organisé son premier concours photo.

Les photos proposées devaient illustrer le thème du concours à savoir, ce qui, selon l'œil et le ressenti de chaque participant, évoque les richesses patrimoniales, naturelles et paysagères du territoire du Parc. En conséquence, les photos devaient obligatoirement avoir été prises dans l'une des 59 communes du Parc ou des 27 communes de son périmètre d'extension potentiel à l'horizon 2016.

Trois catégories étaient proposées pour illustrer le thème : Faune/flore/biodiversité/milieus naturels, Patrimoine historique et culturel, Paysages et activités humaines.

Deux catégories spécifiques permettaient de s'adresser plus spécifiquement au jeune public : "les moins de 12 ans" et "les 12/18 ans".

Le Parc a reçu 119 photos.

Un jury s'est réuni le 26 septembre à la Maison du Parc pour primer 3 photos dans chacune des 3 premières catégories, une photo dans la catégorie "des moins de 12 ans" et une autre dans celle des "12/18 ans".



1^{er} prix pour la catégorie Faune-Flore-Biodiversité-Milieus naturels
© Mme AUTIN



1^{er} prix pour la catégorie Paysages et activités humaines
© Mme LAPIERRE



1^{er} prix pour la catégorie patrimoine historique
© M. DECHERY

Enfin une photo a reçu le vote "coup de cœur du public" via un système de vote sur le site internet.

Au total ce sont donc 12 photos qui ont été primées pour ce 1er concours photo organisé par le Parc.

La remise des prix a eu lieu lors de la Fête du Parc le 5 octobre 2014.

LES LOTS

- 1^{er} prix dans chacune des 3 catégories : un repas pour deux personnes à l'Auberge du jeu de Paume à Chantilly
- 2^e prix dans chacune des 3 catégories : une après-midi pour deux personnes comprenant le repas à l'Auberge de Fontaine et la visite de l'abbaye de Chaalis
- 3^e prix dans chacune des 3 catégories : un panier gourmand composé de produits des agriculteurs Oise-Pays de France
- Pour les moins de 12 ans : une après-midi pour 4 personnes (2 adultes et 2 enfants) au Musée du Cheval à Chantilly comprenant la visite du musée et le spectacle équestre.
- Pour les 12/18 ans : 4 entrées au "Parcours aventure dans les arbres" à Fleurines
- Le prix "coup de cœur du public" : un vol en Montgolfière

COÛT DE L'ACTION

2 580 €

QUELQUES CHIFFRES

119

photos reçues

12

photos primées

Programmes pédagogiques à destination des scolaires / Année scolaire 2013-2014

Accueillir les enfants et les sensibiliser à l'environnement et au patrimoine

Depuis 2006, le Parc accompagne les enseignants dans un projet annuel de sensibilisation permettant l'implication des élèves autour de 5 thématiques : l'eau, la forêt, le patrimoine historique, l'agriculture/jardinage et la biodiversité. Ces programmes s'adressent aux élèves de cycle 2 et 3 des écoles primaires.

Les programmes pédagogiques du Parc comportent plusieurs volets complémentaires :

- **Le "guide éducation"**, destiné aux enseignants, qui leur permet de prendre connaissance des actions pédagogiques mises en place par le Parc et d'inscrire leur projet de classe ou d'école au sein des programmes du Parc.
- **5 animations pédagogiques par classe**, choisies par l'enseignant en fonction de son projet. Chaque projet annuel s'articule autour de plusieurs temps d'animation et aboutit à la réalisation d'une production finale (exposition, pièce de théâtre, action sur le terrain, etc).
- **Des outils de sensibilisation pour les élèves** : un livret thématique donné à chaque élève.
- **Des fiches pédagogiques et une mallette pour les enseignants** : 10 fiches sur l'eau, 10 fiches sur la forêt, 10 fiches sur le jardinage à l'école et 12 fiches sur la biodiversité sont proposées ainsi que des mallettes documentaires thématiques.
- **Une valorisation des projets menés par les classes par :**
 - la réalisation d'un journal, **"le journal des Petits éco-citoyens"** rassemblant les articles écrits par les classes, distribué à tous les élèves et envoyé dans tous les établissements scolaires du territoire.
 - une journée d'échanges entre les classes participantes, **"La Fête des petits éco-citoyens"**. En raison du nombre important d'élèves, l'accueil des classes pour la fête des Petits éco-citoyens s'est déroulé sur trois jours : les 5 et 6 juin à Orry-la-Ville pour les élèves de cycle 3 et le 12 juin 2014 à Gouvieux pour les élèves de cycle 2.

1 171 élèves ont participé aux programmes pédagogiques du Parc. 48 classes ont pu bénéficier de l'accompagnement du Parc soit 35 projets (certaines classes travaillant ensemble au sein d'un même projet d'école) de 26 écoles de 20 communes différentes (Asnières-sur-Oise, Avilly-Saint-Léonard, Chantilly, Courteuil, Coye-la-Forêt, Creil, Fontaine-Chalais, Fosses, Gouvieux, Lamorlaye, La Chapelle-en-Serval, Luzarches, Montagny-Sainte-Félicité, Pontarmé, Pont-Sainte-Maxence, Rully, Saint-Maximin, Senlis, Survilliers, Verneuil-en-Halatte). 60% des enseignants participaient pour la première fois à ces programmes qui ont cette année touchés 16% de nouvelles écoles.

Le PNR a également accompagné un enseignant du collège des Terriers de Pont Saint-Maxence ayant travaillé sur un jardin pédagogique avec une classe de 5^e.



CALENDRIER

Septembre 2013 à juin 2014



COMMISSION

Communication - sensibilisation



PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Inspecteurs de l'Education nationale et conseillers pédagogiques, structures partenaires du territoire, notamment les structures référentes (CPIE, CORIF, Picardie nature, Office de tourisme de Senlis et Martina Granziera, guide de Parc)



CONTACT

Valérie MEMAIN



Ici les enfants présentent le projet annuel de leur classe. Il s'agit d'un point fort de la fête des petits éco-citoyens.

QUELQUES CHIFFRES

48

classes

1 171

élèves

4

créations de jardins pédagogiques

COÛT DE L'ACTION

108 273 €

**CALENDRIER**

Janvier à décembre 2014

**COMMISSIONS**

Toutes

**CONTACT**

Sylvie CAPRON

Information, formation et transfert de compétences

Mettre en place un pôle de formation, de recherche et d'expérimentation

Dans le cadre de sa mission d'information, de formation et de transfert de compétences, le Parc a été amené à effectuer à la Maison du Parc, sur le lieu des différents organismes concernés ou sur le terrain, des formations et des présentations relatives au Parc, à ses enjeux et actions.

Le Parc réalise de nombreuses présentations et formations :

- Présentation du Parc à une délégation de gestionnaires de parcs urbains en Chine
- Présentation du Parc à un groupe d'adultes en formation, à la demande du CAUE de l'Oise
- Présentation du Parc et de ses actions en matière de tourisme à l'université Jules Vernes d'Amiens
- Présentation du Parc à des élus malgaches et béninois dans le cadre de la coopération décentralisée que le Conseil régional de Picardie développe avec ces territoires
- Trois demi-journées "éductour" pour présenter le territoire et le Parc aux offices de tourisme du territoire et aux hébergeurs ayant la marque Parc
- Une demi-journée de formation aux étudiants du Club du Vieux Manoir à l'Abbaye du Moncel
- Conférence aux Rencontres botaniques de Picardie sur la flore du territoire
- Présentation du Parc aux étudiants de la licence professionnelle "management des collectivités territoriales"
- Présentation au GéoPNR (séminaire annuel des géomaticiens des Parcs) du travail de numérisation des PLU mené depuis 2010
- Présentation de la gestion différenciée et des actions du Parc lors de la matinée d'information organisée par le SICCAO à Asnières-sur-Oise
- Présentation du Parc et sortie en forêt avec un groupe d'enseignants de classes primaires à la demande de l'Inspection de l'Éducation nationale de Gouvieux
- Participation au Club paysage de la DRIEE d'Ile-de-France, présentation des outils du Parc en matière d'urbanisme devant les services de l'État en Ile-de-France
- Participation à la commission régionale de Picardie pour l'attribution du label Eco-quartier
- Contribution à l'enquête sur les démarches innovantes en agro-écologie dans les Parcs menées par la Fédération des Parcs naturels régionaux
- Présentation de l'outil de diagnostic environnemental des exploitations agricoles proposé par le Parc et de la démarche d'animation engagée sur le périmètre de l'aire d'alimentation des champs captants de Boran-Précy-sur-Oise au réseau des conseillers agricoles de Picardie (RIOCCAP)
- Présentation de la démarche d'animation engagée sur le périmètre de l'aire d'alimentation des champs captants de Boran-Précy-sur-Oise au Congrès des Parcs

Enfin, le Parc s'investit particulièrement dans les travaux de la Fédération des Parcs suivants :

- Commission Syndicat mixte et ressources humaines
- Groupe de travail sur les corridors écologiques/Trame Verte et Bleue
- Commission biodiversité et gestion de l'espace

QUELQUES CHIFFRES

13

présentations

COÛT DE L'ACTION
Fonctionnement

[illegible]

Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

Parc Naturel Régional Oise - Pays de France

Parc naturel régional Oise - Pays de France
Château de la Borne Blanche
48 rue d'Hérivaux - BP 6 - 60560 ORRY-LA-VILLE
Tél. 33 (0)3 44 63 65 65 - Fax : 33 (0)3 44 63 65 60
contact@parc-oise-paysdefrance.fr



www.parc-oise-paysdefrance.fr



Parc
naturel
régional

Oise - Pays de France



* **ile de France**



**val
d'oise**
le département

Conception : www.edconcept.fr
Imprimé sur papier recyclé avec encres végétales - Imprimeur labellisé Imprim'Vert.

